

**Pierre Vidal-Naquet et le combat d'un intellectuel contre  
la torture pendant la guerre d'Algérie**

**Stine Traaholt**

**Vår 2006**

**Masteroppgave i**

**Europeiske og amerikanske studier, studieretning Frankrike  
Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk**

**Universitetet i Oslo**

**Pierre Vidal-Naquet et le combat d'un intellectuel contre  
la torture pendant la guerre d'Algérie**

**Stine Traaholt**

**Vår 2006**

**Masteroppgave i**

**Europeiske og amerikanske studier, studieretning Frankrike  
Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk.**

**Universitetet i Oslo**

**Veiledet av Svein Erling Lorås**

Remerciements .....	5
Introduction .....	4
<b>PREMIERE PARTIE</b> .....	8
<b>CHAPITRE I</b> .....	9
1.0 Méthode et sources.....	9
1.1 Bibliographie de Pierre Vidal-Naquet.....	9
1.2 Les articles de presse .....	11
1.3 Bibliographie sur l’histoire de la guerre d’Algérie .....	11
1.4 Bibliographie sur les intellectuels au XXème siècle .....	12
<b>CHAPITRE II</b> .....	13
2.0 Introduction historique.....	13
2.1 Les origines du conflit .....	13
2.1.1 Le déroulement de la guerre.....	16
2.2 La question de la torture .....	19
<b>CHAPITRE III</b> .....	22
3.0 Les intellectuels .....	22
3.1 Le phénomène intellectuel .....	22
3.2 Les intellectuels anticolonialistes pendant la guerre d’Algérie.....	24
3.3 Formes d’interventions des intellectuels anticolonialistes pendant la guerre d’Algérie .....	26
<b>DEUXIEME PARTIE</b> .....	29
<b>CHAPITRE IV</b> .....	30
4.1 Les raisons personnelles de l’engagement de Pierre Vidal-Naquet.....	30
4.2 Les raisons politiques de l’engagement de Pierre Vidal-Naquet.....	33
4.2.1 La politique de Guy Mollet, une politique qui provoque Vidal-Naquet.....	36
4.3 L’affaire Audin .....	38
4.3.1 Maurice Audin.....	38
4.3.2 Josette Audin, la femme engagée .....	39
4.3.3 La naissance du Comité Audin .....	40
4.4 Analyse d’un mensonge de l’armée française .....	42
4.5 La lutte contre la torture continue pour Pierre Vidal-Naquet au Comité Audin .....	45
4.5.1 La presse parallèle.....	46
4.5.2 La bataille de Paris.....	49
4.5.3 Analyse des documents secrets.....	51
4.5.4 Les harkis .....	55
4.5.5 Contre la torture par principe.....	57

<b>TROISIEME PARTIE</b> .....	61
<b>CHAPITRE V</b> .....	62
5.0 Les résultats du combat de Pierre Vidal-Naquet .....	62
5.1 Les conséquences immédiates .....	62
5.2 Les conséquences plus lointaines .....	63
5.2.1 La polémique continue en 2000.....	66
5.2.2 L'association contre l'oubli.....	67
5.2.2 L'affaire Audin de 2001 à 2004.....	69
5.2.2.1 L'hommage à Maurice Audin.....	70
5.3 Jean-Marie Le Pen, le tortionnaire.....	71
Epilogue .....	73
Conclusion.....	74
TABLE DES SIGLES .....	76
BIBLIOGRAPHIE.....	79

## **Remerciements**

Je tiens avant tout à remercier Svein Erling Lorås, mon directeur de mémoire, qui m'a donné de bons conseils tout au long du travail de mon mémoire.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à mes amis en France pour m'avoir fait découvrir cette partie difficile et importante de leur histoire.

Enfin, un grand merci à Georges Azenstarck et Henri Alleg pour leur enthousiasme, leurs encouragements et leurs témoignages.

## Introduction

Ce mémoire portera sur l'engagement de Pierre Vidal-Naquet contre la torture pendant la guerre d'Algérie, sur son rôle dans la prise de conscience des intellectuels à ce sujet et sur les résultats de son combat.

Pierre Vidal-Naquet est né à Paris en 1930, dans une famille juive. Il a connu une enfance bourgeoise imprégnée des valeurs laïques et républicaines. En 1955, il passe l'agrégation d'histoire et termine ses études de lettres classiques et d'histoire. Il a travaillé un an au lycée d'Orléans, avant qu'il soit nommé assistant d'histoire ancienne à l'université de Caen. Parallèlement à sa vie universitaire, consacrée aux études grecques, l'historien est intervenu dans le grand débat contemporain ; la guerre d'Algérie.

De 1969 à 1990, Vidal-Naquet a été directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. Il a écrit de nombreux ouvrages sur l'Antiquité grecque par exemple ; *Le chasseur noir : formes de pensées et formes de société dans le monde grec* et *Le miroir brisé : tragédie athénienne et politique*. Il a aussi écrit des ouvrages sur la mémoire juive, par exemple ; *Les Juifs, la mémoire, le présent*.

Quand la guerre d'Algérie éclate en 1954, l'anticolonialiste Pierre Vidal-Naquet prend immédiatement position contre cette guerre. Il est bouleversé par une pratique qui est systématiquement utilisée par l'armée française : la torture. En 1957, il prit initiative de dénoncer un épisode célèbre de la guerre d'Algérie, l'affaire Audin.

Pierre Vidal-Naquet fut aussi l'animateur du Comité Audin, un comité d'action pour établir la vérité sur la disparition de Maurice Audin. Chargé par le Comité Audin, Vidal-Naquet a écrit le livre *L'Affaire Audin*. Il est aussi l'auteur de plusieurs autres livres et articles de presse concernant la lutte contre la torture.

Son engagement contre la torture pendant la guerre d'Algérie, a précédé ses interventions pour la défense des droits de l'homme dans les grands débats contemporains.

Pour apprendre la langue française, j'ai passé un séjour en France en 2000. En France mes amis français m'ont expliqué les difficultés dont la plupart des Français avaient de parler des expériences de la guerre d'Algérie. C'est la raison pour laquelle je commençais de m'intéresser à cette guerre. En lisant l'histoire de la guerre je suis très vite tombée sur le nom de Pierre Vidal-Naquet, et puis j'ai été intéressé par comment il a lutté contre la torture dans une société qui refusait d'accepter son existence. A mon avis, la prise de position de Pierre Vidal-Naquet pendant la guerre d'Algérie donne une image parfaite d'un intellectuel engagé qui lutte pour une cause : la vérité. Et c'est la raison pour laquelle je traiterai les questions suivantes dans ce mémoire :

- Quelles sont les raisons qui poussèrent Pierre Vidal-Naquet à prendre position contre la guerre en Algérie et s'engager contre la torture pendant cette guerre ?
- Comment s'est-il battu contre la torture durant la guerre d'Algérie?
- Quels ont été les résultats de son combat ?

Après avoir présenté les raisons de la prise de position de Pierre Vidal-Naquet j'analyserai comment il a lutté pendant la guerre. J'ai choisi de mettre l'accent sur son combat pendant la guerre, parce que ce combat, et le combat des autres intellectuels pendant la guerre d'Algérie, ont d'étroits liens avec le grand débat contemporain sur la mémoire collective de la guerre d'Algérie dans la société française.

*PREMIERE PARTIE*



# **CHAPITRE I**

## **1.0 Méthode et sources**

Pour écrire ce mémoire, j'ai choisi la méthode historique traditionnelle, parce que ce mémoire a un thème qui y invite. Il a été écrit sur la base de mon analyse des sources indiquées ci-dessous, et d'une interview que j'ai faite avec Henri Alleg. Malheureusement je n'ai pas réussi à entrer en contact avec Pierre Vidal-Naquet lui-même.

Dans ce chapitre j'ai choisi de regrouper mes sources dans quatre champs: En premier, mes sources principales qui ont été les ouvrages et les textes écrits et rédigés par Pierre Vidal-Naquet. J'ai aussi consulté des entretiens avec Vidal-Naquet dans la presse contemporaine, ainsi qu'un livre écrit sur lui. Ensuite j'ai étudié des ouvrages généraux sur l'histoire de la guerre d'Algérie, et des livres sur les intellectuels au XXème siècle.

## **1.1 Bibliographie de Pierre Vidal-Naquet**

C'est dans ce champ que j'ai trouvé ma source principale ; les *Mémoires* de Pierre Vidal-Naquet. Ces *Mémoires* ont été publiées en deux volumes dont le premier : *La brisure et l'attente* est sorti en 1995. C'est une autobiographie, l'histoire intellectuelle et morale de Pierre Vidal-Naquet. Il écrit dans l'avant-propos qu'il a longtemps hésité à écrire un tel livre, l'« ego-histoire » d'un historien. C'est finalement le directeur des Editions du Seuil, Michel Chodkiewicz, qui a convaincu Vidal-Naquet de le faire. En ce qui concerne ce mémoire, l'auteure est très contente que Vidal-Naquet aie écrit son « ego-histoire ». Surtout le deuxième volume : *Le trouble et la lumière*, qui est sorti en 1998, et qui m'a été très utile. Dans ce volume l'historien explique comment il est devenu un militant contre la torture pendant la guerre d'Algérie en 1957, et comment il a lutté contre cette pratique. Les interventions de Vidal-Naquet contre la guerre en Algérie ont pris plusieurs formes écrites et orales. Il a écrit un très grand nombre d'articles, de brochures, de comptes rendus de livres, de préfaces qui révélaient la vérité sur la torture pendant la guerre.

Pour moi, il a aussi été important de lire les articles que Pierre Vidal-Naquet a écrits entre 1957 et 1962. Pour les trouver je suis partie en France au mois d'octobre et novembre 2005. A Paris, à la Bibliothèque nationale de France, j'ai consulté sous forme de microfilm, plusieurs articles écrits par Pierre Vidal-Naquet dans les revues *Témoignages et Documents* et *Vérité-Liberté*.

Pour mon travail j'ai aussi étudié les livres publiés par Pierre Vidal-Naquet à l'époque, sur la guerre d'Algérie. Dans ce groupe nous trouvons *L'Affaire Audin* (Minuit 1961), un livre qui révèle la vérité sur l'affaire Maurice Audin, sur laquelle nous allons revenir. Puis, *La Raison d'État*, paru chez Minuit en 1962. Ce livre est un recueil des textes publiés par le Comité Audin. Ce sont des documents officiels rédigés pendant la guerre d'Algérie et des déclarations publiques de responsables de l'administration française, ainsi que des textes commentés par Pierre Vidal-Naquet<sup>1</sup>. La plupart des documents publiés dans ce livre avaient déjà été publiés dans *Vérité-Liberté* au début des années soixante.

Ensuite, *La Torture dans la République : essai d'histoire et de politique contemporaine*, qui fait l'historique du développement de la torture pendant la guerre d'Algérie. Ce livre fut interdit en France pendant la guerre, mais il est paru en Angleterre (*Cancer of Democracy*) et en Italie (*Lo Stato di Tortura*) en 1963. Il est paru en France pour la première fois en 1972.

*Les crimes de l'armée française, Algérie 1954-1962*, paru chez François Maspero en 1975, est aussi un livre rédigé par Pierre Vidal-Naquet qui rassemble des documents et rapports sur la guerre d'Algérie. Son livre *Face à la raison d'Etat*, est aussi un recueil de documents et rapports sur la guerre rédigé durant les derniers jours de 1961 et publié pour la première fois en avril 1962.

J'ai aussi étudié un livre sur l'historien avec des contributions écrit par ses amis et collègues Madeleine Rebérioux, Laurent Schwartz, Robert Bonnaud, Marcel Bénabou, Pierre Pachet. La première partie du livre *L'intellectuel dans la cité*, est consacré aux engagements de Pierre Vidal-Naquet face à la guerre d'Algérie.

---

<sup>1</sup> Cf. Hartog, F, Schmitt, P. 1998 : *Pierre Vidal-Naquet, un historien dans la cité*. Paris : La Découverte. Page 68.

## **1.2 Les articles de presse**

Sans compter les articles écrits par Pierre Vidal-Naquet j'ai consulté de nombreux articles dans la presse contemporaine où j'ai trouvé des interviews avec Pierre Vidal-Naquet. Ce sont surtout des articles du *Monde* et de la revue trimestrielle sur la politique et la culture, *Vacarme*, des quotidiens *Libération* et *L'Humanité*. Les articles que j'ai trouvés ont été très importants pour juger les résultats du travail de Pierre Vidal-Naquet.

## **1.3 Bibliographie sur l'histoire de la guerre d'Algérie**

Pour comprendre le déroulement de la guerre d'Algérie, et les raisons de l'engagement de Pierre Vidal-Naquet, il a été important de lire des livres d'histoire générale qui parlent des origines et de la guerre, ainsi que des conséquences de la guerre d'Algérie. Dans ce groupe les livres principaux ont été : *Histoire de la guerre d'Algérie* de Bernard Droz et Évelyne Lever, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie* de Guy Pervillé, *Pour comprendre la guerre d'Algérie* de Jacques Duquesne, et *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie* et *Histoire de la guerre d'Algérie*, volumes 1 et 2 de Benjamin Stora. Dans ces livres j'ai aussi trouvé beaucoup de renseignements sur la politique des autorités françaises à l'époque, ainsi que sur les méthodes de l'armée française.

## 1.4 Bibliographie sur les intellectuels au XXème siècle

En ce qui concerne l'histoire des intellectuels du XXème siècle j'ai consulté des livres classiques; *Le siècle des intellectuels* de Michel Winock, et *Les intellectuels et la politique en France*, de Michel Leymarie. Le livre de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli *La guerre d'Algérie et les intellectuels français* m'a donné des informations sur les prises de position des intellectuels français pendant la guerre d'Algérie, ainsi que des perspectives sur le rôle des intellectuels pendant cette guerre. Dans les ouvrages sur les intellectuels j'ai été intéressée par les intellectuels anticolonialistes parce que Pierre Vidal-Naquet en faisait partie.

A la recherche des articles de Pierre Vidal-Naquet à Paris en octobre et novembre 2005, j'ai eu la chance de rencontrer Henri Alleg. Il était l'un des intellectuels qui luttait contre la torture pendant la guerre d'Algérie. A l'époque il était directeur du journal *Alger républicain* à Alger. En 1957, il a été torturé par l'armée française, à la même période que Maurice Audin. Pendant son séjour en prison, il est séquestré pendant un mois au centre El-Biar, Alleg a écrit le livre *La Question*. Au mois de juillet Alleg est transféré au « centre hébergement » du Lodi. A la fin du mois Alleg a déposé une plainte devant le procureur d'Alger, Jean Reliquet, et il réussit de faire parvenir en France une copie de cette plainte. Elle connaît un grand retentissement dans la presse française et internationale. Après un mois au Lodi, Alleg est encore transféré, cette fois-ci à la prison civile d'Alger. *La Question* est publié en 1958 chez Minuit. Ce témoignage connaît un immense succès de librairie ; 65 000 exemplaires sont vendus avant qu'il ne soit saisi. En 1960, Henri Alleg est condamné à dix ans de prison pour « atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat et reconstitution de ligue dissoute »<sup>2</sup>, et il est incarcéré à la prison de Rennes en France. Avec l'aide du Parti communiste français, Alleg s'est évadé de la prison de Rennes en 1961, et il reprit sa place à *Alger républicain* après les accords d'Evian en 1962. Il y restera jusqu'en 1965.<sup>3</sup>

Aujourd'hui 450 exemplaires de *La Question* sont vendus en France chaque année.<sup>4</sup>

Henri Alleg était alors l'un des témoins les plus importants pour Pierre Vidal-Naquet dans son travail de recherche de la vérité sur la disparition d'Audin. Son livre avait aussi prouvé l'existence de la torture.

---

<sup>2</sup> <http://www.algeria-watch.org/farticle/1954-62/laquestion.htm>.

<sup>3</sup> Degoy, L. 2000 : « Henri Alleg : le choc de la question » *L'Humanité*.

<sup>4</sup> Cf. *Ibid.*

## CHAPITRE II

### 2.0 Introduction historique

Pour comprendre pourquoi la lutte des intellectuels et le combat de Pierre Vidal-Naquet ont été importants pendant la guerre d'Algérie il faut comprendre les origines de la guerre, son déroulement, ainsi que les méthodes de l'armée française.

### 2.1 Les origines du conflit

Les liens entre l'Algérie et la France ont été étroits pendant 130 ans. Pour les comprendre, il faut connaître le statut des habitants de l'Algérie. La France s'établissait comme une puissance coloniale en Algérie en 1830, sous le règne de Charles X. Au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, l'Algérie connut une forte immigration d'Européens. Ils seront plus tard appelés les pieds-noirs, et la plupart d'entre eux sont venus vers 1870. Les immigrés se composaient de soldats français à qui étaient promis une partie de la terre par les autorités françaises pendant la période de la conquête. Il y a aussi des Français déportés de France, ainsi que des réfugiés d'Alsace-Lorraine. Ce sont également des immigrés de l'Europe méditerranéenne venant notamment d'Espagne, d'Italie et de Malte. Mais la majorité de la population en Algérie se composait d'indigènes : des Berbères et des Arabes.

Dès le début, la France essayait de pratiquer une politique d'assimilation. Le décret Crémieux, qui date du 24 octobre 1870, fit des juifs algériens des citoyens français : « En tant qu'habitants d'un territoire annexé par la France depuis 1834, ils étaient ressortissants français. »<sup>5</sup>

La loi du 26 juin 1889 donna la nationalité française aux enfants nés d'un père musulman et d'une mère française, ainsi qu'aux enfants musulmans nés en territoire français.<sup>6</sup>

Pendant longtemps, les Français ont promis des réformes politiques et économiques aux Algériens, sans tenir leur promesse. L'Algérie, qui est formée de trois départements : Alger, Oran et Constantine, a toujours connu de très grands problèmes<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> Pervillé, G. 2002 : *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*. Paris : Picard. Page 41.

<sup>6</sup> Cf. Pervillé, G. 2002 : *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*. Paris : Picard. Page 37.

<sup>7</sup> Cf. Winock, M. 1999 : *La France en Algérie : 130 ans d'aveuglement. L'Histoire*.

Dans les années trente le pays connaissait une crise de déflation, qui était surtout un résultat de la surproduction française. Le décalage entre les musulmans et les pieds-noirs concernant l'accès aux droits civils français en Algérie, posait des problèmes.

Par la loi les indigènes et les pieds-noirs avaient les mêmes droits. Mais en réalité, les pieds-noirs étaient presque seuls à avoir accès aux droits civiques nationaux. Cela créa un profond mécontentement dans les milieux musulmans.

L'agriculture moderne était aux mains des Européens, alors que les indigènes pratiquaient une agriculture archaïque, et subissaient un taux de chômage très élevé.

A la fin des années vingt, le nationalisme des pays voisins, la Tunisie et le Maroc, inspira les mouvements nationalistes algériens à s'organiser dans l'élite musulmane. Les « Jeunes Algériens » de Ferhat Abbas, cherchaient une assimilation totale des Algériens, et leur droit à obtenir la citoyenneté française. Le Parti communiste algérien, très anticolonialiste et proche du Parti communiste français, s'est fondé en Algérie. Le Parti du Peuple Algérien (PPA), de Messali Hadj cherchait l'indépendance totale des Algériens. En 1931, est formé le mouvement des Oulémas qui est « un mouvement de réforme qui reconnaît l'autorité des théologiens réformistes ».<sup>8</sup>

Quand la Seconde Guerre mondiale éclate un grand nombre de musulmans quitte l'Algérie pour combattre pour la France.

En 1945, les émeutes qui éclatent en Algérie seront décisives pour la guerre qui commence officiellement dans la nuit du 1<sup>er</sup> novembre 1954. En avril 1945, Messali Hadj, le leader du parti clandestin, le PPA, est emprisonné par les autorités françaises. Le 1<sup>er</sup> mai, des nationalistes musulmans manifestent en réclamant la libération de Messali Hadj. La police française intervient contre les militants nationalistes. Le jour de la signature de l'armistice, le 8 mai 1945, des émeutes éclatèrent en Algérie, d'abord à Sétif et Guelma. « Dans la plupart des villes d'Algérie des cortèges d'Algériens musulmans défilent avec des banderoles portant comme mot d'ordre : A bas le fascisme et le colonialisme »<sup>9</sup>. Il y eut aussi des massacres de pieds-noirs, dans les rues de Sétif une vingtaine est massacrée.<sup>10</sup>

---

<sup>8</sup> Stora, B. 1991 : *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*. Paris. Editions La Découverte. Page 74.

<sup>9</sup> Stora, B. 1991 : *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*. Paris. Editions La Découverte. Page 91.

<sup>10</sup> Cf. Pervillé, G. 1994: *De l'Empire français à la décolonisation*. Paris. Hachette supérieur. Page 111.

Les émeutes se prolongent et jusqu'au 10 mai on a relevé 103 tués et 110 blessés<sup>11</sup> parmi les Européens. « Le 10 mai les autorités organisent une véritable guerre de représailles »<sup>12</sup>. Le bilan de cette répression est controversé. Le général français Tubert parle de 15 000 tués dans la population musulmane, alors que les nationalistes musulmans parlent de 45 000 tués.

En France, les Français ont peur de perdre l'Algérie : « Les partis, les mouvements et les journaux de la Résistance métropolitaine, répétaient que la France ne serait plus une grande puissance sans son Empire, et qu'elle en avait plus que jamais besoin pour reconstruire son économie ruinée. »<sup>13</sup>

Dans les milieux musulmans on fonde de nouveaux mouvements nationalistes. Leurs buts principaux étaient toujours des réformes politiques, c'est-à-dire l'assimilation totale, ou une Algérie algérienne.

En 1946, Ferhat Abbas créa l'Union démocratique du Manifeste algérien, l'UDMA. Ferhat Abbas était le plus « français » des nationalistes algériens, et il rêvait toujours d'une politique d'assimilation. Messali Hadj fonda le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, le MTLD, et il cherchait toujours l'indépendance.

La même année, la France et ses protectorats et colonies ont formé l'Union française selon la nouvelle Constitution. L'Union française était composée de la métropole, l'Algérie, les DOM et les TOM qui faisaient partie de la République française. Les DOM sont des unités politiques tandis que les TOM sont des unités administratives.

En septembre 1947, un nouveau statut de l'Algérie est voté par l'Assemblée Nationale en France. Cela veut dire qu'un gouverneur général nommé conserve le pouvoir exécutif, et le législatif reste du domaine de l'Assemblée Nationale française. Mais la nouvelle Assemblée algérienne aura le pouvoir « d'étendre ou d'adapter » les lois métropolitaines, de voter le budget et les impôts.<sup>14</sup>

Pour la première fois, en 1948 on a organisé des élections à l'Assemblée algérienne, sous l'autorité du gouverneur général Edmond Naegelen. Mais les élections sont outrageusement truquées par les Français. Les nationalistes sont perquisitionnés, leurs journaux sont saisis, ils sont arrêtés, l'armée française a occupé des bureaux de vote et des urnes sont truquées. Le MTLD n'obtiendra que neuf sièges et l'UDMA huit sièges sur soixante dans le second collège.

---

<sup>11</sup> Cf. Stora, B. 1991 : *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*. Paris. Editions La Découverte. Page 91

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> Pervillé, G. 1994: *De l'Empire français à la décolonisation*. Paris. Hachette supérieur. Pages 104-105.

<sup>14</sup> Cf. Alleg, H (sous la direction). 1986 : *La guerre d'Algérie I*. Paris : Editions Messidor. Page 272.

Cependant, le mouvement nationaliste en Algérie est très divisé. Le parti de Messali Hadj est très affaibli, son parti est déchiré en plusieurs tendances. Une partie militante du MTLD était prête à préparer l'insurrection et décida de créer un nouvel organisme, l'Organisation Spéciale, l'OS, dirigée par Ahmed Ben Bella et Hocine Aït Ahmed. En coopération avec les partis frères en Tunisie (le Néo-Destour), au Maroc (l'Istiqlal) et la Ligue arabe, le MTLD signe en avril 1954, au Caire, un pacte d'unité d'action jusqu'à l'indépendance de toute l'Afrique du Nord. Le programme politique algérien était clair: « La restauration d'un Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques »<sup>15</sup>. Pour réaliser cette politique il fallait aussi internationaliser le problème et obtenir la sympathie des Nations unies.

### 2.1.1 Le déroulement de la guerre

Le premier novembre 1954, à la Toussaint, furent organisés des attentats contre les Français en Algérie, ce qui va marquer le début de la guerre, ainsi que la proclamation du Front de Libération Nationale, le FLN. Ce nouveau parti nationaliste a été créé par les activistes du MTLD. Le FLN rassemblait des anciens militants de l'OS et du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action, le CRUA, créé en juillet 1954. En opposition au FLN, Messali Hadj fonde son propre mouvement politique, le MNA, Mouvement national algérien, la même année.

Au début de 1955, le FLN réussit à rassembler tous les camps des mouvements nationalistes. « De 1955 à 1962, les commandos de choc du FLN et du MNA vont se livrer un long combat cruel où tous les moyens seront bons : pièges, paroles trahies, infiltrations et exécutions pour l'exemple qui sèment l'effroi. »<sup>16</sup>

A Paris, le gouvernement français menait une politique de fermeté et appelait ses troupes à une mission de pacification et de maintien de l'ordre. François Mitterrand, à l'époque ministre de l'Intérieur, était très clair dans sa politique : « L'Algérie c'est la France et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne. »<sup>17</sup>

---

<sup>15</sup> Pervillé, G.2002 : *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*. Paris : Picard. Page 124.

<sup>16</sup> Stora, B. 1995 : *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*. Paris : La Découverte. Page 35.

<sup>17</sup> Droz, B, Lever, E. 1991 : *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*. Paris : Editions du Seuil. Page 6



En 1955, de nouvelles troupes françaises furent envoyées en Algérie. La guerre avait déjà fait des milliers de victimes. Les forces musulmanes du FLN s'organisaient dans l'ALN, l'Armée de Libération Nationale, tandis que l'Algérie française se rassemblait autour du gouverneur général de l'Algérie Jacques Soustelle.

A partir du 20 août 1955 et pendant trois jours, l'ALN organisa des massacres au Nord-Constantinois. Au total, les insurgés ont fait cent vingt-trois victimes, parmi lesquelles aussi des Algériens. Cette date marque un tournant de la guerre ; maintenant les civils participaient directement à la guerre.

En 1958, de grandes manifestations et des émeutes à Alger et à Paris faisaient qu'une guerre civile était sur le point d'éclater dans la capitale métropolitaine. Le Président de la République à l'époque, René Coty, a donc fait appel à Charles de Gaulle qui s'était retiré de la vie politique cinq ans auparavant. De Gaulle fut, au début du mois juin 1958, investi par l'Assemblée Nationale à Paris. Les civils à Alger, les militaires et tous les partisans de l'Algérie française attendaient que le général de Gaulle sauve leurs intérêts. Mais il a fait le contraire. Par exemple en juin 1958 il fait son premier voyage à Alger et dans un de ses discours il déclare aux pieds-noirs et aux musulmans: « Je vous ai compris ! ». Cette déclaration est devenue très célèbre parce qu'à l'époque il était très difficile de savoir qui de Gaulle avait compris. Deux mois plus tard le général rassure les Européens en Algérie en disant que « l'Algérie aurait une place de choix dans l'ensemble de type fédéral qui allait remplacer l'Union française sous le nom de Communauté ».<sup>18</sup>

Mais au même temps il nous semble que le général de Gaulle devait avoir des arrière-pensées. En Algérie l'armée n'a pas seulement une fonction militaire, mais aussi une fonction politique. Et de Gaulle ne croyait pas à une solution militaire du problème algérien.

De plus, la France avait fait la guerre pendant des années, et les dépenses militaires étaient énormes. Le président de la République avait aussi commencé à sentir la pression internationale, surtout des Etats-Unis, de l'URSS et de l'ONU qui soutenaient l'autodétermination algérienne. Et, pour financer l'immense budget militaire français, la France avait besoin de l'aide de l'OTAN, et ce n'était pas possible sans l'accord des Etats-Unis. De Gaulle ne pouvait non plus cacher son scepticisme de l'intégration. Il pensait que les différences des niveaux de vie et des comportements démographiques entre les musulmans et les Français étaient incompatibles.

---

<sup>18</sup> Pervillé, G. 2002 : *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*. Paris : Picard. Page 185.

Ainsi, avec dix millions de musulmans en France « la France ne serait plus la France ». <sup>19</sup>

Selon de Gaulle, il y avait trois choix, et ils coûteraient tous chers politiquement et économiquement. Il pouvait rassurer et calmer les musulmans, en faisant des réformes économiques et sociales, ou bien continuer de faire la guerre contre eux, ou troisièmement il pouvait donner à l'Algérie son indépendance comme les autres colonies de l'Afrique du Nord.

Dans son discours du 16 septembre 1959, de Gaulle proclame le principe d'autodétermination de l'Algérie. Son discours sur l'autodétermination est suivi d'une négociation avec le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), créé en septembre 1958 par les partisans de l'Algérie algérienne, avec Ferhat Abbas comme président. Au printemps 1960, le général de Gaulle s'éloigna des discours de l'été 1958, en optant « pour une Algérie algérienne », et puis une « République algérienne ». <sup>20</sup>

En janvier 1961, la France organisa un référendum sur l'autodétermination algérienne. Le référendum qui décida du destin de l'Algérie fut tenu le 8 janvier 1961. En France, avec une participation de 76,5 %, le oui obtenait 79 % des suffrages. En Algérie, la participation était de 42 % et le oui obtenait 39 % des suffrages. Le lendemain, le président de la République et le premier ministre décidèrent de relancer secrètement les négociations avec le FLN qui avait décidé un cessez-le-feu. Les négociations ont par la suite garanti l'autodétermination et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie. Les dialogues provoquèrent un putsch de quatre généraux opposés à l'indépendance, des généraux à la retraite (Challe, Salan, Zeller et Jouhaud qui venait de démissionner) mais ils échouèrent avant d'atteindre leur but. OAS, Organisation de l'armée secrète, fut créée et entama une activité terroriste intense en métropole et en Algérie contre l'Algérie algérienne. Les négociations prennent fin le 18 mars 1962 à Evian, et lendemain le cessez-le-feu est proclamé en Algérie. Quelques jours plus tard, le 22 mars, on proclame la première amnistie de l'ensemble des crimes commis pendant la guerre d'Algérie. Cette date marque aussi le début de la guerre franco-française. Malgré les protestations massives de l'OAS, la France organisa un référendum sur l'autodétermination le 1<sup>er</sup> juillet en Algérie. Les résultats sont rendus publics le 3 juillet 1962, et ils donnent 91,23 % de « oui ». <sup>21</sup> L'Algérie a finalement obtenu son indépendance et la guerre est finie.

---

<sup>19</sup> Pervillé, G. 2002 : *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*. Paris : Picard. Page 187.

<sup>20</sup> Cf. Pervillé, G. 2002 : *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*. Paris : Picard. Page 185.

<sup>21</sup> Cf. Stora, B. *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*. Paris : La Découverte. Page 84.

## 2.2 La question de la torture

La torture fut employée pendant la guerre d'Algérie comme un procédé ordinaire de pacification. Elle permettait à l'armée française de contrôler « les rebelles ». Les autorités françaises en avaient connaissance et l'acceptaient. Pourtant la torture avait été officiellement abolie en France dès 1788. C'est la raison pour laquelle la torture sera bien « la grande affaire de ces années algériennes ».<sup>22</sup>

Plusieurs cas prouvent l'usage de la torture lors de cette guerre. Le premier avril 1955, le gouverneur général, Jacques Soustelle, a obtenu que l'Assemblée Nationale vote une loi instituant « l'état d'urgence » pour contrôler la terreur imposée par le FLN dans les régions les plus troublées. Cette loi a permis de confier les pleins pouvoirs à un chef militaire français. Par la suite, Jacques Soustelle a créé les Sections administratives spécialisées (SAS). Selon le gouvernement Guy Mollet, cette loi était nécessaire pour réaliser le programme du gouvernement et pour calmer les musulmans :

« Le gouvernement édicta des réformes administratives, économiques et sociales en faveur de la population musulmane : dissolution de l'Assemblée algérienne, des communes mixtes, des municipalités élues au double collège ; création de nouveaux départements et arrondissements, et de centres municipaux, élargissement de l'accès des musulmans à la fonction publique par des mesures dérogatoires ; constructions d'écoles, de logements, expropriation et redistribution de terres irrigables de plus de 50 hectares. »<sup>23</sup>

Les réformes provoquèrent le FLN qui donna sa réponse immédiatement en faisant le boycott complet des élections, du service militaire et de l'enseignement qui était alors sous la responsabilité de l'administration française. Enfin, il créa sa propre organisation politico-administrative : l'OPA.

---

<sup>22</sup> Stora, B. 1998 : *Histoire de la guerre d'Algérie (1954- 1962)*. Paris : La Découverte. Page 26.

<sup>23</sup> Pervillé, G. 1994: *De l'Empire français à la décolonisation*. Paris: Hachette supérieur. Pages 175-176.

En 1956, le gouverneur général en Algérie, Robert Lacoste, demanda une loi qui suspendait la plupart des garanties individuelles en Algérie. Elle fut appelée la loi sur les « pouvoirs spéciaux »:

« Autorisant le gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative, et l'habilitant à prendre toutes mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire ». <sup>24</sup>

Le 12 mars 1956, l'Assemblée Nationale vota à une très large majorité (445 voix) « les pouvoirs spéciaux » qui permirent au gouvernement de saisir toutes les juridictions militaires pour les crimes sur le territoire algérien après le 1<sup>er</sup> novembre 1954. Même le parti communiste vota cette loi. La torture est immédiatement autorisée par trois ministres du gouvernement Guy Mollet ; le ministre de la Défense nationale, Maurice Bourgès-Maunoury, le ministre de l'Economie et des Finances, Robert Lacoste, et le secrétaire d'Etat aux Forces armées, Max Lejeune.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1957, le général Massu donne l'ordre de l'usage de la torture, et elle sera maintenant systématiquement pratiquée en Algérie par l'armée française. En même temps, le gouvernement créa des commissions d'enquête pour étudier l'attitude de la police, l'une est appelée la Commission de sauvegarde. Le problème était que la Commission n'osait pas être indépendante de l'Etat. Par exemple en 1957, la Commission de sauvegarde est envoyée à Alger faire une inspection, après des soupçons d'usage de la torture dans l'armée française. Mais elle fit des investigations très superficielles. D'autres investigations ont suivi en 1958, mais la commission conclut que les informations sur la torture n'étaient que des rumeurs.

Néanmoins, la torture n'était pas la seule pratique de l'armée française :

« Il faut enfin souligner que la torture n'était évidemment pas la seule forme d'exaction. S'y ajoutaient, notamment, le vol, le viol, les brutalités gratuites, les destructions de bâtiments, les divertissements habituels des troupes d'occupation consistant à « faire des cartons » sur les ânes et les moutons des fellahs ou, après les bringues dans les bars et les mess, à effrayer les gamins et les passants. » <sup>25</sup>

---

<sup>24</sup> Stora, B. 1998: *Histoire de la guerre d'Algérie (1954- 1962)*. Paris: La Découverte. Page 20.

<sup>25</sup> Duquesne, J. 2003: *Pour comprendre la guerre d'Algérie* Paris: Perrin, collection Tempus. Page 80.

La torture était pratiquée par des équipes spécialisées. Pendant « la bataille d'Alger » entre janvier et octobre 1957, le Centre de coordination interarmées, le CCI, fut établi. Cet organisme avait une totale autonomie par rapport à l'Etat-major général. Le CCI avait ses propres liens avec la presse, les bureaux de l'armée régulière, entre autres le bureau qui était en charge de l'action psychologique, qui prit le nom de PH (Problèmes Humains). Le CCI comprenait une sous-section ; le Détachement opérationnel de protection, le DOP, plus tard appelé la DBR (Demibrigade de recherches). Ses méthodes étaient enseignées à la CARO, la Compagnie administrative de renseignement opérationnel (renseignement opérationnel veut ici dire torture). Les militaires français dans le bled étaient sous la direction des SAS.

Dans les régions c'étaient souvent des paras, c'est-à-dire des hommes cagoulés, maquillés, des anciens maquisards du FLN, des légionnaires ou des harkis qui étaient des troupes supplétives de l'armée française. Sans généraliser, les méthodes des paras ont souvent apparu plus brutales pour les Algériens que les méthodes de l'armée française. Souvent les militaires d'origine pied-noir venaient dans les villages en camions, et ils faisaient peur à tous les habitants en tuant n'importe qui. Beaucoup de femmes furent violées et des enfants furent décapités. Ces actions étaient faites sur l'ordre des officiers de renseignement, les OR.

## CHAPITRE III

### 3.0 Les intellectuels

Pierre Vidal-Naquet n'était pas le seul à lutter contre la torture et s'opposer à la guerre d'Algérie. Il a mené ce combat avec d'autres intellectuels. Mais qu'est-ce qu'un intellectuel ? Et qui sont les intellectuels qui ont lutté pendant la guerre d'Algérie, et comment se sont-ils battus ?

### 3.1 Le phénomène intellectuel

« Le rôle des intellectuels représente une spécificité française. »<sup>26</sup> Pendant la guerre d'Algérie les intellectuels ont joué un rôle très important. Mais la guerre d'Algérie n'est pas le seul « drame » dans lequel on souligne l'importance des intellectuels. Il y a aussi d'autres « grands drames fondateurs »<sup>27</sup> pour utiliser l'expression de Benjamin Stora, comme les Années Noires, et Mai 1968.

Mais avant tout c'est « l'affaire Dreyfus qui marqua l'intervention collective d'hommes de pensée et de culture dans le débat civique ».<sup>28</sup>

Cependant, le phénomène intellectuel existe bien avant l'affaire Dreyfus ; « mais c'est alors que le terme, lui aussi antérieur à l'Affaire, s'impose comme substantif pour désigner une catégorie sociale qui émerge ».<sup>29</sup>

---

<sup>26</sup> Sirinelli, J-F. 1995 : *Intellectuels et Passions françaises. Manifestes et pétitions au XXe siècle*. Paris : PUF. Page 539.

<sup>27</sup> Stora, Benjamin. 2003 : *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte. Page 7.

<sup>28</sup> Leymarie, M. 2001 : *Les intellectuels et la politique en France*. Paris : Que sais-je ? PUF. Page 3.

<sup>29</sup> Leymarie, M. 2001 : *Les intellectuels et la politique en France*. Paris : Que sais-je ? PUF. Page 7.

Aux XVIIIe et XIXe siècles, on parle plutôt de « gens de lettres ». Voltaire était le premier représentant de cette « figure sage d'un modèle humain ». L'article « Philosophe » dans l'*Encyclopédie* raconte comment Voltaire réussit à faire réhabiliter Calas, un marchand protestant qui est accusé du meurtre de son fils converti au catholicisme. Calas est condamné à mort et il meurt sous la torture. Après Voltaire nous connaissons aussi d'autres « gens de lettres » : « Chateaubriand l'intellectuel catholique qui fait de la politique à travers de la littérature »<sup>30</sup>, « Lamartine occupe des fonctions gouvernementales en 1848 »<sup>31</sup>, et « Victor Hugo qui s'oppose au coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte et incarne dans l'exil la République face à l'Empire ».<sup>32</sup>

Il est difficile de donner une définition de l'intellectuel, mais je pense que Michel Leymarie a donné une bonne définition :

« (...) un homme - bien plus souvent qu'une femme -, maître de la parole et familier de l'écrit, qui a pour métier de penser et qui, extérieur au monde politique intervient au nom de valeurs dans le débat public, en formule les termes et les enjeux, et a vocation - ou prétention - à l'universel. »<sup>33</sup>

La notion d'engagement est fortement liée à l'attitude caractéristique d'un intellectuel qui consiste à « contester l'ordre, les valeurs de la société, les décisions d'un gouvernement. »<sup>34</sup>

Pascal Ory et Jean-François Sirinelli disent aussi qu'il existe d'étroits rapports entre *engagement* et le terme *intellectuel* :

« L'intervention de l'intellectuel se devra d'être, d'emblée, manifeste. Il ne sera pas l'homme qui pense (...) mais l'homme qui communique une pensée : l'influence interpersonnelle, pétitionnement, tribune, essai, traité... ».<sup>35</sup>

Dans le même temps, les intellectuels ne sont pas toujours critiques ou contestataires. Raymond Aron dit dans *L'opium des intellectuels* (1995) qu'un intellectuel est : « un homme des idées » ou un « homme de science » qui « participe à la foi en l'homme et en la raison ».<sup>36</sup>

---

<sup>30</sup> Leymarie, M. 2001 : *Les intellectuels et la politique en France*. Paris : PUF, Que sais-je ? Page 6.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> Leymarie, M. 2001 : *Les intellectuels et la politique en France*. Paris : PUF, Que sais-je ? Page 3.

<sup>34</sup> Leymarie, M. 2001 : *Les intellectuels et la politique en France*. Paris : PUF, Que sais-je ? Page 13.

<sup>35</sup> Ory, P, Sirinelli J-F. 1992 : *Les intellectuels en France de l'Affaire Dreyfus à nos jours*. Paris : Armand Colin. Page 9.

<sup>36</sup> Leymarie, M. 2001 : *Les intellectuels et la politique en France*. Paris : PUF. Que sais-je ? Pages 3-4.

Pour être plus clair, pendant l’Affaire Dreyfus et la guerre d’Algérie, il existait bien des intellectuels dans les deux camps ; pour et contre l’acquittement d’Alfred Dreyfus et pour ou contre les méthodes de l’armée française pendant la guerre d’Algérie. Au temps de l’affaire Dreyfus, c’est l’écrivain Emile Zola qui est reconnu comme le premier intellectuel. Pendant la guerre d’Algérie, les militants de gauche représentent l’idéologie anticolonialiste. Nous verrons que cette guerre engage la majorité des intellectuels de gauche ou autrement dit les intellectuels anticolonialistes. Mais cette guerre a aussi engagé les intellectuels de droite. Ils voulaient préserver l’intégrité de l’Etat et de l’Empire, et aussi préserver la défense de la civilisation occidentale et chrétienne.

### **3.2 Les intellectuels anticolonialistes pendant la guerre d’Algérie**

C’est le drame algérien et la lutte des anticolonialistes qui nous intéressent dans ce mémoire. Selon Jean-Pierre Rioux le drame algérien représente une sorte d’âge d’or des intellectuels : « Cette guerre a tout à la fois accompagné, accéléré, anticipé ou freiné une transformation française du monde de l’intelligence. »<sup>37</sup>

Les intellectuels anticolonialistes qui s’engagent contre la guerre d’Algérie regroupent entre autres des personnalités connues comme François Mauriac, Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir. Jean François Sirinelli distingue deux générations d’intellectuels qui s’engagent pendant la guerre d’Algérie : « (...) Les historiens sont, de par leur métier, des intellectuels, et, de par leur âge, quelques-uns d’entre eux étaient déjà des hommes faits au moment de la guerre d’Algérie tandis que d’autres étaient alors de jeunes intellectuels en apprentissage. »<sup>38</sup> A l’époque Pierre Vidal-Naquet représente cette nouvelle génération d’intellectuels.

Dans l’article « Une fidélité têtue », écrit en 1986, Pierre Vidal-Naquet discute et regroupe les différentes caractéristiques des opposants à la guerre d’Algérie. Selon lui le drame algérien s’inscrit dans le grand mouvement inauguré en Chine au début du XXe siècle, poursuivi en Russie en 1917 et après la Seconde Guerre mondiale au Vietnam et ailleurs dans le Tiers Monde révolutionnaire. En Algérie, la révolution vise à remplacer la classe dirigeante étrangère par une classe dirigeante arabe et berbère.

---

<sup>37</sup> Rioux, J, Sirinelli, J-F. 1991 : *La guerre d’Algérie et les intellectuels français*. Bruxelles : Complexe. Page 34.

<sup>38</sup> Rioux, J, Sirinelli, J-F. 1991 : *La guerre d’Algérie et les intellectuels français*. Bruxelles : Complexe. Pages 11-12.



Dans cet article Vidal-Naquet distingue trois types d'opposants à cette guerre. D'abord ce sont les opposants qu'il appelle des dreyfusards. Comme le terme l'indique, ce sont les grands héritiers de l'Affaire Dreyfus. « Les dreyfusards sont les héritiers (ou les imitateurs) du grand mouvement qui rassembla des intellectuels et quelques politiques autour d'un officier juif accusé de trahison, condamné et innocent »<sup>39</sup> Ce qui est fondamental pour ce groupe, c'est le patriotisme des valeurs françaises.

Ce groupe était un mouvement laïc, mais il avait une dimension religieuse. Les dreyfusards de la guerre d'Algérie trouvaient insupportable que leur pays, le pays des droits de l'homme, puisse laisser son gouvernement tolérer, ordonner, et organiser la torture et les massacres. Les dreyfusards de la guerre d'Algérie c'était alors tous les intellectuels qui agissaient au nom de la France.

Le deuxième type selon Vidal-Naquet ce sont les « bolcheviks ». Parmi eux, on trouve les héritiers du marxisme et du léninisme. C'est la raison pour laquelle il y a dans la tradition bolchevik une tendance de marxiser la révolution algérienne. Une personnalité bolchevik typique est le militant communiste Henri Curiel, ainsi que Francis Jeanson, à l'origine d'un réseau d'aide au FLN, et le grand philosophe Jean-Paul Sartre.

Le troisième type est appelé les tiers-mondistes. Les tiers-mondistes peuvent être à la fois laïcs et chrétiens et ils sont révolutionnaires. Mais ce qui distingue les tiers-mondistes des bolcheviks, c'est que le premier type exprime son « humilité d'Occidental par rapport au Tiers Monde souffrant et révolté. »<sup>40</sup> Un trait caractéristique des tiers-mondistes vers la fin de la guerre d'Algérie c'est le refus d'accepter l'évidence, à savoir que le nationalisme algérien était divisé. Non seulement il y avait une division entre le FLN et le MNA, mais il y avait également une division au sein même du FLN. Les tiers-mondistes regroupent des personnalités comme Robert Barrat et Louis Massignon.

---

<sup>39</sup> Vidal-Naquet, P. 1986 : Une fidélité têtue : la résistance française à la guerre d'Algérie. *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, numéro 10.

<sup>40</sup> *Ibid.*

### 3.3 Formes d'interventions des intellectuels anticolonialistes pendant la guerre d'Algérie

Tous les intellectuels qui luttent contre la guerre d'Algérie se rattachent à la gauche politiquement. Comme dans l'Affaire Dreyfus les intellectuels expriment leur protestation dans la presse. À cause de la censure la radio et la télévision leur étaient inaccessibles, donc ils s'exprimaient par l'écrit. C'est pour cela, qu'on parle souvent d'une bataille de l'écrit. Mais ce n'est pas seulement parce qu'ils n'avaient pas d'autres choix: « L'expression d'une opinion ne pouvait être encore, pour les intellectuels, qu'une formulation à écrire, qu'un sang d'encre qui vivifiait toutes les autres formes de prestation. »<sup>41</sup>

Le débat sur la torture commença dès les premiers jours du combat. En effet, il n'y avait pas que les intellectuels de gauche qui se lancèrent dans le débat, il y avait aussi des hommes politiques considéré de droite qui protestent. A l'époque les gaullistes comme Edmond Michelet et René Capitant et des démocrates-chrétiens comme Etienne Borne soutenaient publiquement le secrétaire socialiste d'Etat chargé des affaires tunisiennes et marocaines Alain Savary. Ce dernier avait quitté le gouvernement en proteste de l'existence de centres de tortures et la politique de Robert Lacoste.<sup>42</sup> Mais ce qui les distinguait des intellectuels de gauche c'est qu'ils n'étaient pas pour l'autodétermination algérienne.

L'information sur la torture circulait très vite, grâce aux travaux des intellectuels, leurs textes paraissaient dans *Esprit*, *Témoignage Chrétien*, *L'Express*, *France Observateur*, *Libération* et *L'Humanité*. Pour empêcher cette circulation d'informations les autorités françaises utilisaient la censure. La plupart des hebdomadaires et journaux qui parleraient des problèmes de la torture étaient alors souvent saisis. L'initiative de la censure venait « des autorités politiques, des militaires, des lecteurs qui usaient d'une arme efficace : le désabonnement. »<sup>43</sup>

Il était difficile de prévoir où et quand la censure frappait. Quelquefois elle s'abat tout simplement à la suite d'un article. « Mais plus la censure sévit, plus elle est contournée. La circulation des ouvrages interdits s'opère par des chemins détournés, hors des circuits officiels de distribution. »<sup>44</sup>

*Témoignages et Documents* et *Vérité-Liberté* sont des revues distribuées hors des circuits officiels. Pierre Vidal-Naquet les appelle la presse parallèle, et nous verrons plus tard comment elles fonctionnaient.

---

<sup>41</sup> Rioux, J, Sirinelli, J-F. 1991 : *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*. Bruxelles : Complexe. Page 37.

<sup>42</sup> Cf. Duquesne, J. 2003: *Pour comprendre la guerre d'Algérie*. Paris : Perrin, collection Tempus. Page 144-145.

<sup>43</sup> Duquesne, J. 2003: *Pour comprendre la guerre d'Algérie*. Paris : Perrin, collection Tempus. Page 142.

<sup>44</sup> Stora, B. 1998 : *La gangrène et l'oubli*. Paris : La Découverte. Page 69.

Pour les intellectuels il était alors important de ne pas accepter et d'éviter la censure des autorités.

Pierre Vidal-Naquet dit dans ses *Mémoires* :

« De 1958 à 1962, je voulais agir, mais agir en réfléchissant. Pas un instant je n'oubliai que j'étais historien. Il y avait la question de la vérité, il y avait la question de la liberté. Il était essentiel d'informer l'opinion, en dépit des saisies qui frappaient les livres (...) »<sup>45</sup>

En outre, les hommes du pouvoir en France accusaient le FLN d'être à l'origine des articles et livres des intellectuels contre la torture. Le 2 août 1957, Robert Lacoste écrit aux officiers des trois armes stationnés en Algérie que la campagne contre la torture est suscitée par le FLN.<sup>46</sup> Mais les intellectuels protestent immédiatement. Le 29 mars 1957, *Témoignage Chrétien* explique : « Nous n'avons jamais défendu ni les crimes des fellaghas, ni la politique que préconise le FLN ». <sup>47</sup>

Cela dit, malgré la censure des articles qui touchaient les pratiques de l'armée française pendant la guerre d'Algérie, l'usage de la torture était largement dénoncé dans la presse. Entre 1955 et 1962, plusieurs ouvrages concernant la guerre et la torture pendant la guerre ont été publiés. Le livre devenait la source d'information privilégiée, et il s'imposait comme média. La guerre d'Algérie inaugure alors l'histoire immédiate. Les principales maisons d'édition pour les intellectuels anticolonialistes étaient les Editions du Seuil, les Editions de Minuit, les Editions François Maspero et Julliard.

D'autres types d'interventions des militants intellectuels étaient les pétitions, dont la plus connue est le « Manifeste des 121 ». Selon les signataires les pétitions permettaient d'afficher une solidarité à la fois nationale et internationale.

Le combat des intellectuels anticolonialistes était un combat collectif. C'est pour cela que les comités vont fleurir pendant cette guerre. Le Comité d'Action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Algérie est le premier créé en 1955. Ensuite on aura surtout le Comité Audin dont nous parlerons plus loin dans ce mémoire.

---

<sup>45</sup>Vidal-Naquet, P. 1998 : *Mémoires 2 vol.* Paris : Seuil/La Découverte.

<sup>46</sup>Cf. Duquesne, J. 2003 : *Pour comprendre la guerre d'Algérie.* Paris : Perrin, collection Tempus. Page 138.

<sup>47</sup> Duquesne, J. 2003 : *Pour comprendre la guerre d'Algérie.* Paris : Perrin, collection Tempus. Page 140.

Les intellectuels participaient aussi à de nombreuses manifestations publiques, pour la plupart interdites. Souvent ils prenaient de gros risques. Quand la police intervenait contre les manifestations, elle venait avec d'énormes matraques blanches avec lesquelles les policiers frappaient les crânes des manifestants.

Les manifestants, de leur côté, ont souvent essayé de berner la police. Par exemple lorsqu'une manifestation était organisée, ils annonçaient publiquement l'heure et l'endroit de la manifestation. Mais secrètement ils prévenaient tout le monde d'aller dans un autre endroit! Des fois ils ont réussi d'échapper à la police, mais ce n'était pas facile.<sup>48</sup>

Quelques intellectuels donnaient aussi leur soutien au FLN par des aides matérielles. Le réseau de soutien le plus connu était le réseau Jeanson, animé par le philosophe Francis Jeanson. Le réseau transportait les fonds pour le FLN, il organisait l'hébergement en France de responsables du FLN, il les aidait à se réunir, se cacher, se déplacer, assurer leur défense juridique et leur donnait des sommes d'argent au profit de l'organisation nationaliste. En septembre 1958, Francis Jeanson lance la publication *Vérités pour*, afin de : « rechercher, de rassembler, de contrôler et de diffuser l'information vaste et précise que nécessite une lutte difficile contre des adversaires résolus, bien organisés et dotés de moyens financiers puissants». <sup>49</sup>

Les activités de Jeanson divisèrent la gauche intellectuelle. Sartre a soutenu Francis Jeanson jusqu'au bout, mais d'autres écrivains comme Jean-Marie Domenach étaient sceptiques. Ce dernier pensait que la révolte des Algériens était juste, mais il ne pouvait pas soutenir les méthodes de torture utilisées par le FLN. Il ne pouvait pas non plus accepter les méthodes de l'armée française qui étaient similaires. Au début de l'automne 1960, Francis Jeanson est arrêté par la police. Le procès judiciaire contre le réseau Jeanson commence le même jour où le « Manifeste des 121 » est publié. Quinze militants sont accusés d'avoir « porté les valises du FLN », et le procès aboutit à dix ans de prison pour tous les accusés.

Même si l'engagement politique anticolonialiste mobilisa de grandes personnalités et dura plusieurs années, elles constituaient une minorité par rapport aux partisans de la politique de la République.

---

<sup>48</sup> Cf. Hartog, F, Schmitt, P. 1998: *Pierre Vidal-Naquet, un historien dans la cité*. Paris : La Découverte. Page 36.

<sup>49</sup> Winock, M : 1999 : *Le siècle des intellectuels*. Paris : Editions du Seuil. Page 669.

*DEUXIEME PARTIE*

## CHAPITRE IV

### 4.0 Pierre Vidal-Naquet et la lutte contre la torture pendant la guerre d'Algérie

Dans ce chapitre, j'évoquerai les raisons de l'engagement de Pierre Vidal-Naquet. Dans un premier temps j'analyserai son engagement à la lumière de ses raisons personnelles, liées à son origine juive et sa recherche de la vérité. Ensuite, j'analyserai son «style politique». Pierre Vidal-Naquet est situé à gauche politiquement, mais qu'est-ce qui a influencé cette prise de position ?

Puis j'analyserai le premier et le plus important engagement de Pierre Vidal-Naquet pendant la guerre d'Algérie : l'affaire Audin. Ensuite, j'expliquerai comment la lutte de Pierre Vidal-Naquet contre la torture se développe jusqu'à la fin de guerre.

### 4.1 Les raisons personnelles de l'engagement de Pierre Vidal-Naquet

Pierre Vidal-Naquet a toujours été à la recherche de la vérité, et c'est pour cela qu'il dit : « (...) j'ai un métier qui implique qu'on dise la vérité! »<sup>50</sup> La recherche de la vérité est liée à une tradition qui depuis l'affaire Dreyfus a poussé les intellectuels français à lutter contre les injustices.<sup>51</sup>

Pierre Vidal-Naquet se rattache à cette tradition dreyfusarde. Il a eu connaissance de l'affaire Dreyfus, la plus grande affaire antisémite et d'injustice de la troisième République, par son père Lucien. Son père avait très ardemment participé à cette affaire. « En pleine période de l'Occupation, en 1941-1942, mon père qui était avocat m'a raconté l'affaire Dreyfus. J'avais douze ans. Cela m'a marqué pour la vie. »<sup>52</sup>

---

<sup>50</sup> Vidal-Naquet, P. 1998 : *Mémoires 2, Le trouble et la lumière 1955-1998*. Paris : Seuil / La Découverte. Page 20.

<sup>51</sup> Cf. Hartog, F, Schmitt, P. 1998: *Pierre Vidal-Naquet, un historien dans la cité*. Paris : La Découverte. Page 71.

<sup>52</sup> Greilsamer, L. 1997: Nous autres, historiens, sommes mortels et serons jugés. *Le Monde*.

Dans ses *Mémoires*, Pierre Vidal-Naquet dit aussi qu'il est resté marqué par ce récit qui prouvait que la vérité pouvait être découverte, et que « les historiens ont là un rôle à jouer. »<sup>53</sup> Mais ses positions intellectuelles sont aussi marquées par un texte de Chateaubriand que son père lui fait lire:

« Lorsque dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur; lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples ». <sup>54</sup>

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate, Pierre Vidal-Naquet a 9 ans. En mai 1944, ses parents sont déportés à Marseille et le traitement que ses parents y ont subi, fait qu'il est touché personnellement par la question de la torture :

« Mon père Lucien avait été torturé par la Gestapo à Marseille en mai 1944. L'idée que ses mêmes techniques étaient, après l'Indochine, Madagascar, la Tunisie et le Maroc, utilisées en Algérie par des Français, policiers ou militaires, me faisait proprement horreur. <sup>55</sup> »

Depuis décembre 1951, Claude Bourdet avait parlé d'une Gestapo algérienne dans *France Observateur*. En janvier 1955, il le constate dans le même journal. Pour Pierre Vidal-Naquet il était donc logique de mettre l'accent sur la torture dès le début de son activisme.

Par la suite Vidal-Naquet fut touché par les articles de François Mauriac. Ce dernier était à l'époque un militant anticolonialiste très engagé et chroniqueur dans plusieurs journaux et hebdomadaires français. En 1952, il avait obtenu le prix Nobel de littérature avant qu'il se jette immédiatement dans le combat contre la guerre en novembre 1954. Au début de 1955, Mauriac dénonce l'attitude du gouvernement au regard de véritables crimes. Depuis la seconde moitié de 1955, Mauriac tient régulièrement un Bloc-notes dans l'hebdomadaire *L'Express*.

---

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> Vidal-Naquet, P:1998: *Mémoires 1, La brisure et l'attente*. Paris: Seuil/La Découverte. Page 113.

<sup>55</sup> Vidal-Naquet, P. 1998 : *Mémoires 2, Le trouble et la lumière 1955-1998*. Paris : Seuil/La Découverte. Page 32.

En 1956, l'affaire André Mandouze marqua l'entrée de Vidal-Naquet dans l'action contre la guerre. A Alger ce cofondateur de *Témoignage Chrétien*, est arrêté pour avoir aidé le FLN et il est emprisonné entre novembre et décembre 1956 pour trahison. Mandouze était latiniste et il travaillait sur une thèse sur le mysticisme de saint Augustin. Son maître, Henri Marrou, était aussi le maître de Vidal-Naquet. Pendant le temps que Mandouze fit en prison, Vidal-Naquet a eu l'idée de le lancer comme candidat à une élection partielle sur la rive gauche de Paris en janvier 1957. Mais en coopération avec la Nouvelle Gauche, ils décident que c'est Claude Bourdet qui finalement fut le candidat.

Vers la fin de 1956, la France continue d'envoyer des soldats français en Algérie pour renforcer l'armée. Robert Bonnaud était l'un des plus vieux amis de Pierre Vidal-Naquet et l'un des « rappelés ».

En décembre Bonnaud raconte à Vidal-Naquet ce qu'il a vécu en Algérie : « Il avait vu torturer, il avait vu massacrer »<sup>56</sup>. Comme dit Pierre Vidal-Naquet : « Je pris alors une des décisions qui ont compté dans ma vie<sup>57</sup> » ; l'historien a convaincu son ami d'écrire un témoignage dans *Esprit* sur ses expériences en Algérie.

Les campagnes contre l'usage de la torture ont commencé véritablement en 1957. Pierre Vidal-Naquet l'explique : « Tandis que le gouvernement « Front républicain » s'enfonçait dans la guerre du mensonge, les rappelés et les maintenus étaient rentrés en France, et beaucoup d'entre eux, dont un grand nombre de chrétiens, ont parlé. »<sup>58</sup>

En Algérie l'année 1957 est marquée par la « bataille d'Alger ». En métropole les intellectuels de gauche dénoncent la torture systématiquement employée par l'armée française. Cette année sera aussi pour Pierre Vidal-Naquet celle où il commence son engagement au Comité Audin, dont il fut l'animateur. Selon l'historien Benjamin Stora, c'est grâce au Comité Audin que la pratique de la torture sera connue.

---

<sup>56</sup> Vidal-Naquet, P. 1998 : *Mémoires 2, Le trouble et la lumière 1955-1998*. Paris : Seuil /La Découverte. Page 38.

<sup>57</sup> *Ibid.*

<sup>58</sup> Vidal-Naquet, P. 1998 : *Mémoires 2, Le trouble et la lumière 1955-1998*. Paris : Seuil /La Découverte. Page 52.



## 4.2 Les raisons politiques de l'engagement de Pierre Vidal-Naquet

Vidal-Naquet a intitulé un chapitre du premier volume de ses *Mémoires, La brisure et l'attente* : « Les années capitales ». Ce sont les années entre 1950 et 1955 où il a fait ses études et rencontré beaucoup de gens différents qui l'ont formé politiquement. « Pour des raisons intellectuelles » Pierre Vidal-Naquet s'installe à l'âge de vingt ans à Marseille pour passer une année de khâgne au lycée Thiers. Cette année l'a formé intellectuellement grâce à la rencontre de trois professeurs. C'était le professeur de français-latin-grec, Henri Coulet, le professeur de philosophie, Jean Deprun, et le professeur d'histoire, Charles Carrière. Coulet et Deprun étaient communistes, ou plus exactement comme dit Pierre Vidal-Naquet « très proches de l'être. »<sup>59</sup> Charles Carrière était aussi un homme de gauche, et Vidal-Naquet a, jusqu'à la mort de Carrière, gardé des liens amicaux avec lui.

Pierre Vidal-Naquet était sans doute influencé par ses professeurs et ses camarades au lycée comme à l'université, mais il a toujours été à la recherche d'une indépendance d'esprit.

Pendant sa formation universitaire, il a vécu plusieurs incidents qui l'ont formé politiquement. Après avoir fini son année à Marseille (1950-1951), Pierre Vidal-Naquet quitte cette ville pour Paris. Il commence ses études à la Sorbonne pour passer sa licence. A cette époque Pierre Vidal-Naquet est tenté par une annonce dans la presse qui cherchait des professeurs pour enseigner le français en Egypte. Il décide donc de faire une demande, remplit un dossier à l'ambassade royale d'Egypte. Dans le dossier, il y avait une question sur la religion à laquelle il n'avait pas répondu. Le même jour Vidal-Naquet est demandé au service des relations culturelles du ministère: « Ne seriez-vous pas juif ? » On lui explique alors que les Egyptiens ont demandé qu'on n'envoie pas de professeurs juifs. Il a tout de suite confirmé qu'il était juif, mais que ce n'était pas obligatoirement inscrit ni sur son passeport, ni sur son visage, ni dans son nom. Une note à ce sujet est écrite par un député MRP de gauche, André Dumas, et publiée dans *Esprit*. Le ministre démentit. Pierre Vidal-Naquet n'a pas obtenu le poste, mais au moins, cet incident a fait qu'il a commencé à collaborer à *Esprit*.

---

<sup>59</sup> Vidal-Naquet, P. 1998 : *Mémoires 1 vol. La brisure et l'attente*. Paris : Seuil- La Découverte. Page 250.

En 1952, Pierre Vidal-Naquet s'est marié avec l'historienne Geneviève Railhac qu'il a rencontrée à Marseille. Ils s'installent à Paris. La même année, Pierre Vidal-Naquet a obtenu sa « licence d'enseignement », avant qu'il passe une année de « passion intellectuelle » en étudiant la philosophie.

L'année suivante, il se consacre à des études sur Platon et Jaurès. En lisant Platon, Vidal-Naquet apprend qu'un historien doit savoir respecter le genre des textes qui sont ses sources. Il fait une étude de presse très détaillée sur Jaurès. Le travail sur Jaurès aura été très important pour lui: « Jaurès, lui, symbolise à merveille mon engagement politique, entre le dreyfusisme de la génération de mon grand-père et le socialisme réformiste ou révolutionnaire. »<sup>60</sup>

Deux ans plus tard sa femme consacre son diplôme d'études supérieures à « Jaurès historien ». Elle fait lire à son mari plusieurs ouvrages de Jaurès, son livre d'histoire immédiate, *Les Preuves*, et l'histoire à long terme sous le signe de Marx, de Michelet et de Plutarque et *L'Armée nouvelle* : « Ce sont là quelques-unes des lectures qui ont fait de moi ce que je suis. »<sup>61</sup>

Entre 1954 et 1955 Pierre Vidal-Naquet suivit des cours au collège Sévigné et à la Sorbonne, pour se présenter à l'agrégation d'histoire. Là il était entre autres élève du géographe Jean Dresch : « (...), un homme symbolisa désormais pour moi cette géographie vivante dont j'avais besoin non seulement pour le concours, mais pour ma formation de citoyen<sup>62</sup> ». Jean Dresch était aussi un grand spécialiste de l'Afrique du Nord. Pierre Vidal-Naquet dit qu'avec tout ce qui se passait en Indochine et en Tunisie aucun enseignement ne pouvait lui être plus utile. Vidal-Naquet suivait aussi les cours d'Henri Marrou à l'École pratique des hautes études. Selon Vidal-Naquet, la formation qu'il a reçue de ses deux professeurs a été importante pour sa prise de position quand il décida de s'engager contre la torture :

« Entre l'orient et l'occident du Maghreb, comment imaginer que l'Algérie, que la France avait à la fois rabotée et instruite entre 1830 et 1954, resterait indifférente ? Elève du géographe Jean Dresch et de l'historien Henri Marrou, lecteur de Charles-André Julien qui a formé des générations de spécialistes de l'histoire du Maghreb, je ne le pensais pas un seul instant. »<sup>63</sup>

---

<sup>60</sup> Vidal-Naquet, P. 1998: *Mémoires 1 vol. La brisure et l'attente*. Paris : Seuil- La Découverte. Page 289.

<sup>61</sup> Vidal-Naquet, P. 1998 : *Mémoires 1 vol. La brisure et l'attente*. Paris : Seuil- La Découverte. Page 278.

<sup>62</sup> Vidal-Naquet, P. 1998 : *Mémoires 1 vol. La brisure et l'attente*. Paris : Seuil- La Découverte. Page 281.

<sup>63</sup> Vidal-Naquet, P. 1998 : *Mémoires 2, le trouble et la lumière 1955-1998*. Paris : Seuil / La Découverte. Page 23.

Il dit dans un entretien dans la revue *Regards* en 1999 qu'il a été dès le début très hostile à la guerre d'Indochine : « Mais j'avais mes études à terminer et je ne pouvais guère militer en dehors du mouvement étudiant auquel j'appartenais. »<sup>64</sup>

Politiquement, Pierre Vidal-Naquet s'est toujours situé à gauche, mais il a précisé que son soutien à la gauche dépend de ce qu'elle fait.<sup>65</sup> Et, il se refuse d'être considéré comme l'homme d'un parti politique. Cependant, Vidal-Naquet a été membre de deux partis politiques pendant des périodes très courtes : de l'Union de la Gauche Socialiste, en 1958 et du Parti socialiste unifié en 1960. Mais il n'y resta que quelques mois, car c'était selon lui plutôt « des clubs de discussion ». <sup>66</sup>

Mais pourquoi refusait-il de rejoindre un parti politique, alors qu'il était politiquement très engagé ? « Dans un parti, on pratique le conditionnel dès que quelque chose ne s'inscrit pas dans sa logique ; on témoigne d'une sorte de méfiance devant la vérité de l'indicatif. »<sup>67</sup>

Autrement dit, Pierre Vidal-Naquet croit que comme membre d'un parti, il n'est pas possible de préserver son indépendance d'esprit. Par exemple en 1954, Pierre Vidal-Naquet vota communiste. Mais il ne se voyait pas communiste. La raison de ce vote était qu'à ce moment-là, le Parti communiste français était le parti le plus hostile à la guerre d'Algérie. Nous pourrions dire que Pierre Vidal-Naquet s'engage dans des affaires politiques qui le font réagir, mais que son intervention politique ne dépend pas d'un parti politique.

---

<sup>64</sup> Lecomte, Claude. 1999 : Pierre Vidal-Naquet ; les valeurs dreyfusardes qui m'imprègnent. *Regards*.

<sup>65</sup> Cf. Greilsamer, L. 1997: Nous autres, historiens, sommes mortels et serons jugés. *Le Monde*.

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> Cf. Saint-Saë, I, Mangeot, P: <http://www.vacarme.eu.org/article205.html>. La vérité de l'indicatif. *Vacarme*.

#### 4.2.1 La politique de Guy Mollet, une politique qui provoque Vidal-Naquet

En janvier 1956, les partis du Front Républicain gagnent les élections législatives et le président de la République René Coty, demande à Guy Mollet de former le nouveau gouvernement. Le 31 janvier 1956, le gouvernement Guy Mollet est investi par l'Assemblée Nationale. Guy Mollet avait lors de sa campagne électorale promis un programme de modernisation sociale et économique ainsi que la négociation de la paix en Algérie.

Cette investiture suscitait alors de grands espoirs parmi ceux qui luttèrent contre la guerre en Algérie. Ils attendaient que Guy Mollet mène une politique en faveur de l'autodétermination algérienne. Mais pour Pierre Vidal-Naquet cette investiture était une catastrophe, car : « je me méfiais de Guy Mollet et de sa phraséologie « marxiste » depuis 1946. »<sup>68</sup>

Le président du Conseil a tout de suite nommé un ministre résident en Algérie en remplacement de Jacques Soustelle. Il fut décidé que ce serait le vieux général libéral Georges Catroux. Les Européens en Algérie étaient très hostiles à cette nouvelle nomination parce que Catroux allait remplacer Soustelle. Ce dernier avait été mal accueilli lorsqu'il était arrivé en Algérie mais à son départ les Européens protestèrent, car il avait bien défendu leurs intérêts.

Le 2 février 1956, le dernier jour de Soustelle à Alger, plus de 100 000 Européens manifestaient contre son retour en France. Ils criaient : « Ne partez pas ! Mendès dans l'Aurès ! Catroux à la mer ! »<sup>69</sup> Ce mécontentement des pieds-noirs fit que Guy Mollet n'osa jamais envoyer Catroux à Alger. Le 6 février, Mollet fit lui-même un voyage en Algérie, sans être accompagné par son ministre résident. Trois jours plus tard il remplaça Catroux par Robert Lacoste au poste de résident général en Algérie.

A l'époque, Pierre Vidal-Naquet caractérisait la politique de Guy Mollet de lâche.

Selon Vidal-Naquet, le président du Conseil avait abandonné la recherche de la paix en Algérie. Et de toute façon Mollet n'avait, selon lui, rien à faire en Algérie.<sup>70</sup> Vidal-Naquet partage alors l'avis de François Mauriac qui écrivait, dans son Bloc-notes dans *l'Express* le 11 février 1956 que Mollet faisait ce voyage pour « faire entrer dans les faits les mesures arrêtées et mises au point à Paris par le gouvernement tout entier. »<sup>71</sup>

---

<sup>68</sup> Vidal-Naquet, P.1998 : *Mémoires 2, Le trouble et la lumière 1955-1998*. Paris : Seuil /La Découverte. Page 25.

<sup>69</sup> Stora, B. 1998: *Histoire de la guerre d'Algérie (1954- 1962)*. Paris: La Découverte. Page 20.

<sup>70</sup> Cf. Vidal-Naquet, P.1998 : *Mémoires 2, Le trouble et la lumière 1955-1998*. Paris : Seuil /La Découverte. Page 24-26.

<sup>71</sup> *Ibid.*

Le 12 mars 1956 l'Assemblée Nationale donna tous les pouvoirs à Robert Lacoste en votant la loi sur les « pouvoirs spéciaux ». Après un an en charge de ce poste, Lacoste donnera les pleins pouvoirs au général Massu pour rétablir la paix en Algérie « par tous les moyens ». En réalité, « tous les moyens » voulaient dire par la torture. Au même temps la France veut renforcer l'armée en Algérie et elle rappelle les « disponibles », c'est-à-dire : « les jeunes gens qui, ayant achevé en principe leur service militaire, pouvaient cependant être « rappelés » ». <sup>72</sup>

Un autre reproche que Pierre Vidal-Naquet a fait à la politique du gouvernement était la création de la Commission de sauvegarde. En mai 1957, le gouvernement Mollet a mis en place une commission de douze personnes pour faire face à la campagne contre la torture. La commission est appelée la Commission de sauvegarde, et ses membres devaient enquêter sur la réalité de la répression militaire en Algérie. Autrement dit sa mission était de faire des enquêtes pour savoir si l'armée française pratiquent la torture en Algérie, et aussi dénoncer les crimes du FLN. Pierre Vidal-Naquet n'était pas satisfait : la Commission n'a pas eu le courage d'être indépendante par rapport aux autorités politiques. Par exemple le 16 juin 1957, la Commission a fait une enquête sur l'affaire Audin, mais elle n'a pas fini ses recherches sur l'affaire, parce que les vacances l'ont empêchée de pousser à fond son enquête.

Pierre Vidal-Naquet n'a toujours pas pardonné les actions politiques de Guy Mollet pendant la guerre d'Algérie : « Je n'ai aucune hésitation à répéter qu'après sa mort le 3 octobre 1975, nous avons bu le champagne en famille. » <sup>73</sup>

Si nous considérons les influences et les expériences personnelles, ainsi que les expériences que Pierre Vidal-Naquet a vécues pendant sa formation universitaire et son hostilité à la politique du gouvernement sur la question algérienne à l'époque, nous pouvons comprendre pourquoi Vidal-Naquet a décidé de s'engager au fond contre la guerre en 1957.

---

<sup>72</sup> Vidal-Naquet, P.1998 : *Mémoires 2, Le trouble et la lumière 1955-1998*. Paris : Seuil /La Découverte. Page 29.

<sup>73</sup> Vidal-Naquet, P.1998 : *Mémoires 2, Le trouble et la lumière 1955-1998*. Paris : Seuil /La Découverte. Pag 26.

### 4.3 L'affaire Audin

En 1957, on a beaucoup parlé de deux affaires de torture en Algérie dans la presse de gauche en France. D'abord c'est le récit d'Henri Alleg publié dans le quotidien communiste *L'Humanité*, en juillet. Henri Alleg, rédacteur du journal *Alger républicain*, avait été arrêté par des parachutistes français, et torturé au centre El-Biar. Le Tri El-Biar comme on aussi l'appelait, se trouvait dans la banlieue d'Alger et c'était le centre de torture le plus connu.

Ensuite, c'est l'affaire Audin. Maurice Audin a aussi été arrêté par des parachutistes français, et d'après la version officielle Audin s'est enfui et puis il a disparu. Tant Alleg qu'Audin étaient membres du Parti communiste algérien (PCA), un parti déclaré illégal à l'époque, ce qui faisait que ses militants étaient recherchés par la police française. C'est l'affaire Maurice Audin qui sera le plus grand combat de Pierre Vidal-Naquet contre la torture pendant la guerre d'Algérie.

#### 4.3.1 Maurice Audin

Maurice Audin était né en Tunisie en 1932. Sa mère était algérienne d'origine européenne et son père était un Français métropolitain. En 1940, sa famille s'installe à Alger. Le jeune Maurice est très tôt passionné par les mathématiques et il s'inscrit à la faculté des sciences à Alger. En 1952, il se marie avec Josette Audin et ils auront trois enfants. L'année suivante Maurice Audin est nommé assistant d'analyse supérieure. Quatre ans plus tard, il prépare une thèse de doctorat à la Sorbonne sous la direction de Laurent Schwartz. Militant du PCA depuis 1950, il reçoit chez lui, au printemps 1957, l'un des secrétaires du parti, Paul Caballero. Maurice Audin avait aussi des liens étroits avec Henri Alleg, ainsi qu'avec un autre secrétaire du PCA, André Moine. Ce dernier était avec Caballero l'un des militants communistes les plus recherchés par les autorités françaises. C'est ses rapports au sein du parti qui faisait qu'il était recherché et fut arrêté par les autorités françaises. Dans la nuit du 11 au 12 juin 1957, le capitaine Devis et le lieutenant Charbonnier, accompagnés de parachutistes français, envahirent le domicile de la famille Audin. Maurice Audin fut emprisonné au Tri El-Biar, tandis que sa femme et ses enfants furent séquestrés dans leur maison pendant quatre jours avec l'interdiction de téléphoner et ils n'obtinrent aucune nouvelle du père de la famille.

### 4.3.2 Josette Audin, la femme engagée

Libérée le 16 juin, Mme Josette Audin toujours sans nouvelles de son mari, commence à « s'adresser à toutes les autorités académiques, policières, judiciaires, militaires, et en particulier à la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels. »<sup>74</sup>

Josette Audin engage immédiatement deux avocats communistes, Me Jules Borker et Me Pierre Braun. Le 22 juin, elle reçoit une lettre de Pierre Maisonneuve, conseiller technique de la coordination des cabinets civil et militaire du ministre résident à Alger. La lettre, datée du même jour, avise Mme Audin que son mari est en très bonne santé et qu'elle pourra le revoir bientôt. Alors que le 1<sup>er</sup> juillet Mme Audin apprend par la police générale à la préfecture d'Alger que son mari s'est évadé et elle prend lecture d'un rapport signé du lieutenant-colonel Mayer. Selon cette version Maurice Audin a été arrêté dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre confiées à la 10<sup>e</sup> Division parachutiste commandée par le général Massu, et les lieutenants Erulin et Charbonnier. Ce rapport assure que le dénommé Maurice Audin était détenu au Tri El-Biar et qu'il devait subir un interrogatoire le 22 juin au matin. La veille l'armée avait décidé d'isoler Maurice Audin et de l'emmener au lieu de l'interrogatoire. Le détenu est alors cherché, et transféré dans une jeep avec le sergent Misiri, et le chauffeur, le sergent Cuomo. Comme Audin était considéré non dangereux, il fut placé seul sur le siège arrière de la voiture. En quittant le centre d'El-Biar la voiture s'était engagée dans un virage accentué. Lorsque le chauffeur a ralenti, Maurice Audin en a profité et sauté. Lorsque le sergent Misiri se rendit compte de l'évasion, il sauta de la jeep et il tira des rafles de PM dans la direction prise par Audin. Mais il n'arrivait pas à le voir. Le sergent rencontre un habitant de la rue, le docteur Jean Mairesse, qui a vu une ombre s'enfuir en direction de Frais-Vallon. Ensuite les recherches d'Audin furent poursuivies par une équipe y compris le sergent Misiri, le Dr Mairesse et des parachutistes. Mais la nuit obscure n'a permis de relever aucune trace de sang de l'évasion.<sup>75</sup>

Or, Josette Audin n'avait aucune raison de penser que son mari avait disparu, elle se lance alors tout de suite à la recherche de la vérité sur la disparition de son mari.

---

<sup>74</sup> Vidal-Naquet, P.1989 : *L'Affaire Audin*. Paris : Les Editions de Minuit. Page 65.

<sup>75</sup> Cf. Vidal-Naquet, P. 1989 : *L'Affaire Audin*. Paris : Les Editions de Minuit. Page 70.

### 4.3.3 La naissance du Comité Audin

La plupart des cas de ce genre ne sont pas poursuivis. « Les responsables nient ou font valoir l'exemple d'officiers plus haut placés, ayant commis des crimes plus affreux et restés libres. »<sup>76</sup> C'est la raison pour laquelle l'affaire Audin est une affaire extraordinaire.

L'été 1957 une lettre sur Maurice Audin, signé par l'historien communiste Jean Bruhat, est publiée dans *Le Monde*.

Bruhat écrit que cette affaire avait quelque chose d'affreux : « (...) à l'heure où des enfants jouent sur la plage, une femme et trois enfants ne sachent pas où avait disparu leur mari et père. »<sup>77</sup>

Mais Pierre Vidal-Naquet n'était pas tout à fait d'accord. Selon lui, le problème de la disparition de Maurice Audin n'était pas là parce qu'il y a toujours des enfants qui jouent sur la plage pendant qu'il se passe des choses horribles. C'est plutôt que l'Algérie était officiellement la France : « Il y avait dans ce qui s'y passait, et dont la disparition de Maurice Audin était assez symbolique, quelque chose de proprement insupportable. »<sup>78</sup>

Vidal-Naquet écrit alors une lettre au *Monde* où il exprime cet avis, et la lettre fut publiée le 28 août.

Au début de septembre 1957, Pierre Vidal-Naquet reçut une lettre de Josette Audin. Elle raconte des anecdotes affreuses sur ce qui se passait en Algérie. Josette Audin soulignait que l'histoire de son mari n'était pas exceptionnelle, et que des Algériens musulmans disparaissaient tous les jours. Mais pour Vidal-Naquet il y avait quand même quelque chose d'exceptionnel : « C'est qu'un Européen membre de l'enseignement supérieur, assistant comme lui-même, s'évanouisse dans la nature. »<sup>79</sup> Pierre Vidal-Naquet propose tout de suite à Josette Audin de publier une brochure sur la disparition de son mari pour révéler tous les mensonges des versions officielles, et la veuve l'accepta tout de suite.

---

<sup>76</sup> Vidal-Naquet, P. 2002 : *La Raison d'État*. Textes publiés par le Comité Audin. Paris : La Découverte. Page 326.

<sup>77</sup> Vidal-Naquet, P. 1998 : *Mémoires 2, Le trouble et la lumière 1955-1998*. Paris : Seuil / La Découverte. Pages 60 et 61.

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> *Ibid.*



Après quelques jours, Vidal-Naquet est contacté par Jacques Fernand Cahen, un agrégé d'anglais, qui avait aussi reçu une lettre de Josette Audin.

Cahen propose qu'ils fondent un Comité pour la recherche de Maurice Audin.

Au début Vidal-Naquet est un peu sceptique, pourquoi faire rechercher un homme qui est déjà mort ? Mais en pensant qu'un Comité pourrait faire la lumière sur toutes les circonstances de la mort de Maurice Audin, Vidal-Naquet a décidé de s'y engager à fond.

Le Comité Audin a alors eu sa première conférence de presse le 26 novembre 1957. A la tête du Comité on trouve Pierre Vidal-Naquet, Laurent Schwartz, Jean Dresch, et Henri Marrou. « De dire la vérité, dénoncer le scandale de la torture, c'était également le projet des intellectuels rassemblés autour le Comité Audin. »<sup>80</sup>

---

<sup>80</sup> Rioux, J, Sirinelli, J-F. 1991 : *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*. Bruxelles : Complexe. Page 199.

#### 4.4 Analyse d'un mensonge de l'armée française

En 1957, Pierre Vidal-Naquet est chargé par le Comité Audin de rédiger une étude sur l'affaire. Il consulte les archives de la place Vendôme à Paris. En coopération avec Jérôme Lindon, le directeur des Editions de Minuit, Pierre Vidal-Naquet écrit le livre *l'Affaire Audin* qui sort en mai 1958.

Dans mon analyse j'essaierai de montrer comment Pierre Vidal-Naquet a travaillé pour dénoncer la torture pendant la guerre d'Algérie. D'abord il faut savoir qu'il n'est pas dans mon intention de constater si l'usage de la torture pratiquée par l'armée française était un fait ou non. Parce que cela a été déjà établi par Pierre Vidal-Naquet. Je tenterai de montrer comment Vidal-Naquet a travaillé en tant qu'historien pour reconstituer l'histoire de Maurice Audin. Dans cette affaire l'historien est en face de deux versions, d'un côté il y a « une version officielle qui ne parle que de l'arrestation et de l'évasion, et un autre, qui implique la torture et la mort. »<sup>81</sup> La thèse qui confirme la torture et la mort de Maurice Audin est faite sur la base de trois témoignages : c'est celui d'Henri Alleg qui avait été arrêté le 12 juin 1957 par des parachutistes français lorsqu'il rendait visite à son ami Maurice Audin, ensuite c'est celui du docteur Hadjadj aussi torturé au Tri El-Biar, et enfin c'est le témoignage de l'ancien secrétaire général à la préfecture d'Alger, Paul Teitgen.

Henri Alleg était entre 1950 et 1955 rédacteur du journal *Alger républicain* et il était installé à Alger. Ce journal était le seul quotidien communiste en Algérie, et son but était d'ouvrir ses colonnes à toutes les tendances de l'opinion démocratique et nationale algérienne. Il fut interdit en septembre 1955. Henri Alleg, comme déjà mentionné, était aussi recherché par les autorités françaises. Il est arrêté le 12 juin 1957, devant le domicile de son ami Maurice Audin par des parachutistes de la 10ème DP. Alleg est, comme Audin et Hadjadj, séquestré au Tri El-Biar dans la banlieue d'Alger et torturé plusieurs fois. Un jour en sortant de la salle de torture il croise Maurice Audin. Alleg explique la situation dans son livre *La Question* :

« Au-dessus de moi, je vis le visage blême et hagard de mon ami Audin qui me contemplait tandis que j'oscillais sur les genoux. Allez, parlez-lui, dit Charbonnier. C'est dur Henri, dit Audin. Et on le ramena ».<sup>82</sup>

---

<sup>81</sup> Vidal-Naquet, P. 1989 : *L'Affaire Audin*. Paris : Les Editions de Minuit. Page 57.

<sup>82</sup> Alleg, H. 1980 : *La Question*. Paris : Les Editions de Minuit. Page 34.

Un autre jour Henri Alleg entendit le lieutenant Charbonnier dire dans le couloir : « Préparez aussi Audin et Hadjadj, mais on les prendra séparément ». Quelques heures plus tard il entendra une voiture dans la cour s'éloigner, et un moment après il a entendu une longue rafale de mitraillette.

Selon Vidal-Naquet, ce qu'Alleg avait entendu était une mise en scène, organisée par le lieutenant Charbonnier pour éviter tous les risques de révélation. Le 21 juin vers neuf heures du soir, le sergent Misiri et le chauffeur Cuomo quittent le centre El-Biar avec un faux Audin sur le siège arrière de la jeep. Le rapport de la mise en scène dit qu'Audin s'est évadé à 22h28, et que le suspect était un Européen de 32 ans, grand, fort, et sans pièce d'identité, alors que Maurice Audin était petit et très mince.

Henri Alleg a vécu la torture, et il a aujourd'hui 84 ans. Dans un entretien à Paris en octobre 2005, Henri Alleg m'a raconté que ce n'était jamais l'intention de l'armée française de tuer les détenus, c'était plutôt de leur faire une leçon à la manière inhumaine. Après avoir tué Maurice Audin l'armée a fait très attention de ne pas tuer d'autres détenus. Henri Alleg pense alors que son traitement dans la salle de torture fut moins brutal que celui de Maurice Audin. Le 7 janvier 1958, à l'initiative d'Alleg, il est procédé à une reconstitution de la version des autorités concernant la disparition d'Audin. Mais la reconstitution a lieu sous la direction du meurtrier lui-même, le lieutenant Charbonnier, et les tortionnaires ne seront pas jugés.<sup>83</sup>

Le docteur Hadjadj fut arrêté le 10 juin 1957 et torturé le lendemain. Dans l'après-midi du 12 juin, il se trouve dans la même salle de torture que Maurice Audin. Maurice Audin était allongé et attaché à une porte comme le docteur le jour où il fut torturé. À côté d'Audin, il y avait les lieutenants Erulin et Charbonnier, le capitaine Devis et le capitaine Faulques et d'autres parachutistes. Près d'Audin il y avait une magnéto et des pinces reliées par des fils électriques à la magnéto, qui étaient fixées à l'oreille droite et au pied gauche d'Audin. Le docteur Hadjadj était forcé de répéter qu'il avait donné des soins à Cabarello au domicile de Maurice Audin. Plus tard Georges Hadjadj fut transporté dans une autre salle, mais là il pouvait pendant longtemps entendre les cris d'Audin.

---

<sup>83</sup> Vidal-Naquet.1959 : La mort de Maurice Audin (une déclaration du Comité Audin). *Témoignages et Documents*.

Le 18 juin, les parachutistes à El-Biar sont avertis que la Commission de sauvegarde devait venir pour une inspection. Tous les prisonniers sont transportés dans autres bâtiments. Audin et Hadjadj ont passé la journée au PC 2<sup>e</sup> Bureau du 1<sup>er</sup> RCP. Ce jour-là Hadjadj explique qu'Audin portait toujours au niveau du lobe de l'oreille droite et au niveau du gros orteil gauche des traces brûlure. Maurice Audin confirme au docteur qu'il avait été torturé par l'électricité de l'eau.

Le troisième témoignage est celui de Paul Teitgen, secrétaire général à la préfecture d'Alger. Teitgen garda ce poste jusqu'en 1957, et il fonctionnait comme une sorte de préfet de police. Jusqu'à ce qu'il démissionne, Teitgen signalait des « assignations à résidence », pour tous les individus qu'il apprenait que l'armée avait arrêtés. Ces assignations permettaient de faire reconnaître la responsabilité des militaires de ceux qui étaient entre leurs mains. Entre janvier et septembre 1957, Paul Teitgen compta 18000 arrestations et 3024 disparitions.<sup>84</sup>

C'est ainsi que Maurice Audin, arrêté le 11 juin 1957, fut assigné à résidence le 21 à dater du 11. Le jour même de l'évasion d'Audin le colonel Roux a demandé à Paul Teitgen d'annuler l'acte d'assignation à résidence, mais il refusa. Ce dernier avait compris que Maurice Audin était mort. Quand il a lu *L'Affaire Audin* en 1958, Paul Teitgen a immédiatement donné sa caution à l'analyse historique de Vidal-Naquet, et cette confirmation était très importante pour l'auteur.

Pierre Vidal-Naquet n'était pas le seul militant de la lutte anticolonialiste, ni le plus important. Mais son livre *L'Affaire Audin* a représenté quelque chose de neuf. Avec son livre il fut le premier à jouer le rôle d'accusateur contre l'Etat pendant la guerre d'Algérie.

A mon avis, ce qui a rendu le livre *L'Affaire Audin* très convaincant c'est qu'il est écrit dans une manière qui donne au lecteur la possibilité de réfléchir, affirmer ou contredire le thèse de Vidal-Naquet.

« Par ce livre donc, Vidal-Naquet reprenait le rôle d'accusateur et d'enquêteur joué par Zola »<sup>85</sup> dans l'Affaire Dreyfus. Au moment où *L'Affaire Audin* sort, Pierre Vidal-Naquet est un historien inconnu. Il n'y a pas de doute que son courage l'inspire des autres militants.

Grâce au travail du Comité Audin une enquête judiciaire est ouverte d'abord à Alger, avant qu'elle soit transférée à Rennes où deux autres enquêtes judiciaires ont lieu (en 1959 et 1961). Les enquêtes sont prolongées jusqu'à la fin de la guerre.

---

<sup>84</sup> Cf. Hartog, F, Schmitt, P. 1998: *Pierre Vidal-Naquet, un historien dans la cité*. Paris : La Découverte. Page 33.

<sup>85</sup> Hartog, F, Schmitt, P. 1998: *Pierre Vidal-Naquet, un historien dans la cité*. Paris: La Découverte. Page 73.

En raison du décret du 22 mars 1962 qui amnistiait « les faits commis dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre dirigées contre l'insurrection algérienne »<sup>86</sup>, le procès judiciaire est terminé par un non-lieu, et ce non-lieu est encore répété en 2001, en dépit de plusieurs protestations de Madame Audin dans les années suivantes.

#### **4.5 La lutte contre la torture continue pour Pierre Vidal-Naquet au Comité Audin**

Le Comité Audin s'était fixé, comme nous avons vu, pour première tâche de faire la lumière sur la mort de Maurice Audin. Depuis le 2 décembre 1959, le Comité Audin voit sa mission terminée : « Chacun sait ou doit savoir en France et à l'étranger que Maurice Audin a été étranglé le 21 juin 1957 par le lieutenant André Charbonnier. »<sup>87</sup>

Cependant, le Comité Audin ne se dissout pas, au contraire il devient un centre d'action et d'information sur la torture, sur les victimes et sur les bourreaux, qui existe jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie.

Mais comment travaillait ce comité ? Son travail principal était d'écrire des livres et articles qui révélaient la vérité sur la guerre. Le problème était que la plupart des livres et articles du Comité Audin furent saisis. Depuis la fin de 1957, le Comité Audin a publié ses articles dans *Témoignages et Documents*, une revue spécialisée dans la republication et la diffusion des textes saisis. Pendant la guerre d'Algérie, le Comité Audin se réunissait secrètement et régulièrement, tantôt tous les semaines, tantôt tous les quinze jours. De même, le Comité Audin se refusait catégoriquement de devenir un comité contrôlé par des communistes. Il resterait libre politiquement, et il se composait de communistes, pacifistes, socialistes, protestants et catholiques. Mais son but était toujours clair ; lutter contre la torture.

Le Comité Audin coopérait avec la Ligue des droits de l'homme et le Centre d'information et de coordination pour la défense des libertés et de la paix, dit le Centre du Landy. En septembre 1958, le Comité Audin décide de publier une brochure qui rassemble l'ensemble des cas de torture dont il avait connaissance.

---

<sup>86</sup> Vidal-Naquet, P. 1989 : *L'Affaire Audin*. Paris : Les Editions de Minuit. Page 168.

<sup>87</sup> Schwartz, Dresch, Marrou, Crouzet, Panijel, Reberieux, Vidal-Naquet. 1960: Déclaration solennelle du Comité Audin. *Vérité-Liberté*.

Elle comprenait des cas individuels, des dossiers de leurs avocats, des exemples de meurtres collectifs, de villages rasés et de populations exterminées. Le 16 septembre, la brochure *Nous accusons* était adressée par lettre au président du Conseil et au président de la République, René Coty. Mais avant d'arriver à Matignon et à l'Élysée, 5300 exemplaires de la brochure furent saisis par la préfecture de police. La brochure est ressortie dans le numéro 8 de *Témoignages et Documents*, mais les 80 000 exemplaires de ce tirage sont également saisis. Mais pour Pierre Vidal-Naquet et ses camarades l'affaire ne s'arrêtait pas là. Un jour Vidal-Naquet est convoqué par la police, et comme il dit : « Là j'ai décidé de mettre les pieds dans le plat ». <sup>88</sup> Il a parlé d'une réunion du Comité Audin au domicile de François Mauriac, et il a aussi nommé les dignitaires de l'Université qui faisaient partie du Comité. François Mauriac a pris très mal cette décision de Pierre Vidal-Naquet, il pensait que Vidal-Naquet l'avait dénoncé à tort.

#### 4.5.1 La presse parallèle

A partir de 1960, le Comité sortait ses articles dans *Vérité-Liberté*, qui était « une revue des cahiers d'informations sur la guerre d'Algérie ». Pierre Vidal-Naquet faisait partie du comité de rédaction de ce journal avec Robert Barrat et Jacques Panijel. Le but de *Vérité-Liberté* était de « dénoncer tous les faits qu'elle pourrait concernant l'évolution de la guerre d'Algérie, et la menace totalitaire en France. » <sup>89</sup>

*Témoignages et Documents* et *Vérité-Liberté* avaient pendant la guerre d'Algérie une fonction qui les distinguait d'autres revues et journaux avec des positions anticolonialistes.

Dans un article de Pierre Vidal-Naquet publié sous le pseudonyme de Paul Charley dans *Partisans* en 1962, l'auteur appelle *Témoignages et Documents* et *Vérité-Liberté* une presse parallèle.

Cette presse n'était pas clandestine comme *Vérités Pour*, *Vérité anticolonialiste* et *Jeune Résistance*, mais elle utilisait certaines techniques de la clandestinité. Entre 1960 et 1962 *Vérité-Liberté* fut imprimée dans une imprimerie spéciale.

---

<sup>88</sup> Vidal-Naquet, P. 1998 : *Mémoires 2, Le trouble et la lumière 1955-1998*. Paris : Seuil / La Découverte. Page 92.

<sup>89</sup> Rédigé par Vidal-Naquet, P. 1960 : Editorial anonyme. *Vérité-Liberté*, numéro 1.

Les revues étaient diffusées, malgré les saisies, en partie clandestinement ; « elles avaient une façade légale, un local, un gérant et un comité de rédaction prêt à répondre du contenu du journal devant la justice. »<sup>90</sup> Pour cette presse parallèle il était important de lutter contre la pratique multipliée des saisies. Par exemple en 1958, des textes de Robert Barrat et *La Question* d'Henri Alleg sont saisis, mais leurs textes sont réimprimés dans *Témoignages et Documents*.

Entre 1960 et 1962, *Vérité-Liberté* republiait des livres saisis, à l'origine publiés par les Editions de Minuit et François Maspero. Après avoir lu ces revues, il est intéressant de remarquer que les mêmes informations sont souvent répétées dans les différents articles. A mon avis, c'était nécessaire à cause de la censure. Je crois que cette censure a fait que les militants ont répété leurs accusations, comme très peu de gens avaient eu la possibilité de la lire. Comme nous avons vu, la censure tombait par hasard et elle pouvait saisir plus de la moitié des exemplaires d'un tirage.

Mais cette presse publiait aussi autre chose que des textes saisis, par exemple des analyses des problèmes fondamentaux. Souvent c'était des analyses que d'autres revues et journaux refusaient de publier. Par exemple à la fin de novembre 1959, Pierre Vidal-Naquet a rédigé un texte intitulé « La mort de Maurice Audin », signé par les quatre secrétaires du Comité Audin. La presse de droite a refusé de publier le texte (*Le Figaro*, *France-Soir*, *L'Aurore*, *Le Parisien libéré*). A part *Témoignage et Documents*, *Libération*, qui était un organe très proche du Parti communiste, fut seul à publier le texte.

La presse parallèle était diffusée par la poste. Parfois elle est aussi diffusée à l'occasion des manifestations, ou d'une réunion amicale. *Vérité-Liberté* avait des abonnés français, mais aussi des Maghrébins et étrangers, aux Etats-Unis, au Japon, en Suède et en même Guinée. Cette presse avait un tirage qui tournait entre dix mille et vingt mille exemplaires.<sup>91</sup>

---

<sup>90</sup>Vidal-Naquet, P. 1962: La presse parallèle. Article signé du pseudonyme Paul Charley. *Partisans*.

<sup>91</sup> Cf. Vidal-Naquet, P. 1989 : *Face à la raison d'Etat*. Paris : Editions La Découverte. Page 16.

Le 5 septembre 1960, la Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie, dit le « Manifeste des 121 », est publiée dans *Vérité-Liberté*. Ce manifeste était signé par 121 personnalités de l'université, des sciences, des arts et spectacles, comme Sartre, Marguerite Duras et André Breton. Cet appel est rapidement devenu célèbre grâce à son but ; il justifiait également le refus de combattre en Algérie et la désertion des soldats français. La pétition condamne aussi la torture et il motive l'aide au FLN : « Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des Français qui estiment de leur devoir d'apporter aide et protection aux Algériens opprimés au nom du peuple français. »<sup>92</sup>

Pierre Vidal-Naquet était l'un des 121 signataires. Une signature qui lui causa différents ennuis. D'octobre 1960 jusqu'en octobre 1961, il est suspendu de ses fonctions à l'Université de Caen sans privation de traitement. Mais c'est avec beaucoup d'humour qu'il nous raconte dans son livre *Le choix de l'histoire* comment cette suspension, qui a duré un an, lui a donné la possibilité de devenir un militant permanent contre la guerre d'Algérie aux « frais » de la République.

Comme nous avons déjà vu le « Manifeste des 121 » fut publié le même jour que l'ouverture du procès du « réseau Jeanson ». Ce procès joue un rôle catalyseur pour la résistance intellectuelle à la guerre.

En diffusant la presse parallèle Pierre Vidal-Naquet prenait des risques. Rédacteur de *Vérité-Liberté* en 1960, il est inculpé par la police. Au soir le 9 octobre, les policiers du service de la presse viennent à la maison de Pierre Vidal-Naquet pour saisir quelques exemplaires de *Vérité-Liberté*. La police le ramena rue Jacob à Paris, le siège de la revue *Esprit*, où il y avait une réunion de la rédaction de *Vérité-Liberté*. Rue Jacob il est accueilli par d'autres policiers. Pierre Vidal-Naquet échappe à la prison parce qu'il est déjà inculpé pour avoir signé le « Manifeste des 121 ». Mais les autres membres de la rédaction, Robert Barrat, Jérôme Lindon, Jacques Panijel et Paul Thibaud, sont emmenés au Quai des Orfèvres où ils sont retenus toute la nuit. Robert Barrat allait passer deux semaines en prison, à Fresnes. Mais les membres de la rédaction n'ont pas eu peur. Jusqu'à la fin de la guerre ils ne cesseront de dénoncer la torture en republiant les livres censurés et de défendre les prisonniers.

---

<sup>92</sup>1960 : Déclaration sur le Droit à l'Insoumission dans la guerre d'Algérie. *Vérité-Liberté*.



#### 4.5.2 La bataille de Paris

L'année universitaire 1961-1962, Pierre Vidal-Naquet reprit ses fonctions d'enseignement, cette fois-ci à Lille. Ce fut une année pendant laquelle il est beaucoup plus préoccupé par le « drame algérien » que par son enseignement.

En 1961, la situation politique en France est très confuse face à la guerre d'Algérie. De Gaulle voulait la paix par la négociation, mais les premières négociations entre mai et juillet à Evian avaient échoué. Le FLN était aussi en crise, il y avait un conflit violent entre lui et le GPRA. Il y avait donc un jeu à parties multiples entre le FLN divisé et le gouvernement français.<sup>93</sup> En septembre des attentats contre la police française sont menés par le FLN et ils blessent 68 policiers. Le 4 octobre, le préfet de police de Paris, Maurice Papon prend la décision politique d'instaurer le couvre-feu pour les Algériens à partir de 20h30 au soir jusqu'à 5h30 du matin. Le couvre-feu posait des grandes difficultés pour les Algériens parce que la plupart travaillaient la nuit dans des usines.

Le FLN organisa une manifestation contre le couvre-feu le 17 octobre 1961. Lors de cette manifestation la police française a tué environ 460 Algériens.<sup>94</sup>

Des harkis ont aussi commencé d'intervenir dans le conflit, et ils torturaient et tuaient pour le compte de la police. Maurice Papon appela le conflit « la bataille de Paris ».

Au soir le 17 octobre le Comité Audin était réuni chez Vidal-Naquet. Jacques Panijel, l'un des secrétaires arriva en retard. Aux Champs-Élysées il avait vu des Algériens qui manifestaient pour leur dignité, et il était choqué par ce qu'il avait vu.

Le lendemain la presse de gauche était bouleversée. Peu à peu la presse révéla, même *Le Figaro*, qu'un grand nombre d'Algériens avaient été jetés dans la Seine, et que sous les yeux de Maurice Papon « plusieurs dizaines d'Algériens avaient proprement été massacrés dans l'enceinte de la Préfecture de la police. »<sup>95</sup>

Avec Paul Thibaud, membre du Comité Audin, Pierre Vidal-Naquet mène tout de suite une enquête pour *Vérité-Liberté*. Puis le comité publia un dossier qui encore aujourd'hui reste un des principaux témoignages sur cette tragédie. A l'époque ces témoignages sont immédiatement saisis sur ordre de Maurice Papon.

---

<sup>93</sup> Cf. Assouline, D. 1991 : Pierre Vidal-Naquet : Qu'en est-il resté en France ? Le mot ratonnade. *Libération*.

<sup>94</sup> *Ibid.*

<sup>95</sup> Vidal-Naquet. 1989 : *Face à la raison d'Etat*. Paris : Editions La Découverte. Page 164.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1961, le Comité Audin a organisé avec le concours de *Témoignages et Documents* une manifestation de solidarité avec les Algériens sur la place Maubert à Paris. Quelques centaines d'intellectuels étaient présents, entre autres Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, quand une bombe de l'OAS les éclata au nez. Le même jour dans l'après-midi le PSU organisa une manifestation devant le cinéma Rex, et un manifestant est tué. Le 8 février 1962, le Comité Audin organisa avec le PCF, le PSU et l'UNEF une manifestation à la Bastille contre le terrorisme de l'OAS. La répression de la police est très violente, et au métro du Charonne neuf Français sont tués, presque tous communistes.

Cette année Pierre Vidal-Naquet avait des raisons de croire que l'OAS ne l'aimait pas. Quand un artificier de l'OAS, Philippe Castille, fut arrêté en janvier, la police a trouvé le nom de Vidal-Naquet sur une liste de personnes à abattre. Alors, la police décida d'accorder à Vidal-Naquet une protection et un contrôle. Pierre Vidal-Naquet raconte dans ses *Mémoires*, que cela fit jaser dans son quartier. Ses voisins mirent leur nom en grosses lettres sur leur porte pour bien montrer qu'ils n'étaient pas Pierre Vidal-Naquet, et des rumeurs disaient qu'il était le neveu de François Mauriac. Les locaux de *Vérité-Liberté* furent plastiqués, ainsi que beaucoup de ses amis ; Laurent Schwartz, Jérôme Lindon, François Maspero, et son oncle Georges Vidal-Naquet.<sup>96</sup>

Pendant cette année Vidal-Naquet a aussi eu quelques contacts avec les réseaux anticolonialistes. Sur la demande de M. Rahal, un auditeur algérien à la Cour des comptes, il aida une fois certains de ses compatriotes à fuir la mobilisation dans l'armée française. A la maison Vidal-Naquet cachait une valise de documents clandestins.

---

<sup>96</sup> Cf. Vidal-Naquet, P. 1998 : *Mémoires 2, Le trouble et la lumière 1955-1998*. Paris : Seuil / La Découverte. Pages 149-151.

### 4.5.3 Analyse des documents secrets

Pour rendre son pays encore plus conscient de la responsabilité de l'Etat français dans la pratique de la torture dans la guerre d'Algérie, Pierre Vidal-Naquet a préparé d'autres livres que *L'Affaire Audin*. Avec le Comité Audin, il publie *La raison d'Etat* en 1962. Cette fois-ci il a travaillé autrement qu'avec l'affaire Audin.

Quand Vidal-Naquet travaillait à la reconstruction de l'histoire de Maurice Audin il avait tout le temps eu des doutes. Il s'est demandé sans cesse : « Et si je m'étais trompé ? Et si Audin s'était évadé ? »<sup>97</sup>

Or, il y avait un argument qui lui donnait une certaine certitude : « Si Audin s'était évadé il se serait tout de même manifesté auprès de sa femme et de ses trois enfants. »<sup>98</sup>

Avec cette certitude, Vidal-Naquet et Jérôme Lindon avaient donc révélé la « vraie » l'histoire de Maurice Audin. Et lorsque Pierre Vidal-Naquet reçut le témoignage des plus hautes autorités, à savoir Paul Teitgen, il était sûr qu'il avait raison.

Mais l'analyse de l'histoire de Maurice Audin n'est pas seulement faite sur la base des témoignages. Selon Vidal-Naquet, il y a un problème avec ce type de reconstruction parce qu'avec les témoignages nous sommes toujours susceptibles de nous tromper. Surtout quand on, comme le cas de Vidal-Naquet, avait un choix de valeur, le refus absolu de la torture. C'est la raison pour laquelle Pierre Vidal-Naquet pour *La raison de l'Etat* chercha des documents procurés par des témoins indirects et immédiats. Ce type de documents étaient cachés, et ils étaient tenus par l'Etat, c'est-à-dire les « traîtres », et conservés dans les archives secrètes. Mais avec la chute de la IVème République en 1958, les circonstances ont joué en faveur de Vidal-Naquet. Lors de la crise du changement de République quelques hauts fonctionnaires avaient pris des documents pour « faire obstacle à l'implacable déroulement de la perversion des valeurs de la République. »<sup>99</sup> Grâce à trois fonctionnaires, Pierre Vidal-Naquet a eu accès aux archives.

---

<sup>97</sup> Di Fiore, P. [http://www.mediologie.org/collection/08\\_croyances/vidal.pdf](http://www.mediologie.org/collection/08_croyances/vidal.pdf). Le génocide, l'incontestable et les valeurs.

<sup>98</sup> *Ibid.*

<sup>99</sup> Vidal-Naquet, P. 2002 : *La raison d'État*. Textes publiés par le Comité Audin. Paris : La Découverte. Page 3.

L'un d'eux était Robert Delavignette, ancien gouverneur général du Cameroun et directeur de l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer.

Delavignette avait aussi été membre de la Commission de sauvegarde de Guy Mollet. Robert Delavignette n'était pas anticolonialiste par principe, mais dans son travail il avait vu la torture, ce qu'il n'acceptait pas.

Grâce à Delavignette, Vidal-Naquet a donc eu accès au rapport de Roger Guillaume. A l'époque ce dernier était inspecteur général de l'administration. Au mois de mars 1955 François Mitterrand, le ministre de l'Intérieur du gouvernement Pierre Mendès France, charge Guillaume d'enquêter sur les méthodes du service de police en Algérie à la suite des événements du 1<sup>er</sup> novembre 1954. La violence des méthodes avait déjà été dénoncée par la presse communiste, *France Observateur* et de *L'Express*. Après avoir fait ses investigations en Algérie, l'inspecteur Guillaume remet son rapport au gouverneur général le 2 mars 1955. Ce rapport indique que l'inspecteur avait enquêté dans les régions du Constantinois et dans les Aurès. Dans les prisons de Batna, Lambèse Guelma et Constantine il a rencontré 61 détenus. D'après les entretiens, 40 sur 61 détenus déclarent avoir subi des violences très graves, et Guillaume souligne qu'il pense que c'est assez grave. A Lambèse il a questionné douze détenus, voici ses observations:

« J'en ai trouvé trois qui porteront longtemps les traces des violences qu'ils subirent, puisque l'un eut les plantes des pieds brûlées avec une torche d'alfa, l'autre une très large plaie sur le cou-de-pied provoquée par une brûlure faite avec des circuits électriques, et le troisième eut les deux épaules démisées, à moins que les muscles des bras n'aient été rompus (un examen radiographique permettrait seul de se prononcer), après avoir été pendu par les poignets, les bras mis dans le dos. »<sup>100</sup>

Après Roger Guillaume a classifié les différents sévices que les prisonniers lui ont racontés. C'était entre autres des coups de poings, de bâton, ou de cravache, le tuyau à gaz et l'électricité. Ensuite, l'inspecteur général affirme que les responsables des sévices c'étaient tous les services de police, gendarmerie, PJ et PRG. Enfin il souligne qu'il ne faut pas continuer à tolérer ces procédés : « Il convient naturellement d'interdire tous les sévices corporels à caractère de torture »<sup>101</sup>.

---

<sup>100</sup> Vidal-Naquet, P. 2002 : *La raison d'État*. Textes publiés par le Comité Audin. Paris : La Découverte. Page 67.

<sup>101</sup> Vidal-Naquet, P. 2002 : *La raison d'État*. Textes publiés par le Comité Audin. Paris : La Découverte. Page 72.

Ce rapport révèle alors le problème des sévices de police français depuis le début de mars 1955. Le rapport constate que les intentions des réformes dans le service de police sont bonnes, mais que la pratique de la torture n'a pas cessé, au contraire elle est en train de se répandre. Il exprime aussi une inquiétude au sujet des actions du pouvoir militaire qui a commencé à quadriller l'Algérie. Il est remis aux autorités, mais personne n'a réagi.

La nécessité de mettre fin aux sévices est aussi souligné par un autre fonctionnaire de l'Etat, Jean Mairey:

« C'était un fait, hélas, trop généralement admis lorsqu'il n'était pas officiellement préconisé, (...), que la police algérienne, comme la gendarmerie d'ailleurs, se livrait sur les inculpés, suspects ou simples prévenus, des méthodes d'investigation, relevant beaucoup plus de la Gestapo que d'une police démocratique ».<sup>102</sup>

Jean Mairey était agrégé d'histoire qui avait été commissaire de la République en 1944, à Dijon. À l'époque il avait lutté contre la torture et formellement interdit cette pratique. Par Pierre Mendès France il est nommé directeur de la Sûreté nationale. Depuis le commencement de la guerre, Jean Mairey a en mission officielle visité l'Algérie à plusieurs occasions. A la suite d'un voyage en Algérie en mars 1955, Mairey a écrit un rapport dans lequel il rend les responsables de l'Etat coupables des problèmes dans les services de la police en Algérie :

« J'ai donc signalé dans mon rapport de mars la nécessité absolue de proscrire formellement à toutes les force de l'ordre (Sûreté nationale, gendarmerie, armée) des méthodes dont le seul résultat certain était de creuser jour à jour un peu plus profondément le fossé séparant les Français d'origine métropolitaine de la masse des populations indigènes.»<sup>103</sup>

Vidal-Naquet nous rappelle que les expressions de Mairey sont extrêmement brutales. Il ne faut pas oublier que c'est ne pas un « intellectuel de gauche » qui utilise ici le mot Gestapo.<sup>104</sup>

---

<sup>102</sup> Vidal-Naquet, P. 2002 : *La raison d'État*. Textes publiés par le Comité Audin. Paris : La Découverte.

Page 82.

<sup>103</sup> *Ibid.*

<sup>104</sup> Cf. Vidal-Naquet, P. 2002 : *La raison d'État*. Textes publiés par le Comité Audin. Paris : La Découverte.

Page 79.

Le troisième fonctionnaire était le témoin principal de l’Affaire Audin, Paul Teitgen. Ce témoin avait démissionné de son poste de secrétaire général de la préfecture d’Alger en 1957, quand il avait découvert les « complices » français.

Mais il resta à Alger encore pour un an, pour occuper une « direction au gouvernement général ». Alors qu’en 1958, il est envoyé au Brésil par le nouveau régime. Paul Teitgen donna à Vidal-Naquet sa propre note au président et aux membres de la Commission de sauvegarde du 1<sup>er</sup> septembre 1957. Dans ce texte le fonctionnaire de police Paul Teitgen s’adresse à une commission officielle en espérant que la France change de politique en Algérie, une politique qui respecte les droits de l’homme, et qu’elle contrôle l’action des militaires :

« Notre propos n’étant pas de nous indigner mais de rendre compte et d’expliquer, il nous sera permis de souligner que tout notre effort pendant sept mois a tendu à démontrer au ministre de l’Algérie que l’équivoque dans laquelle nous nous trouvions tous placés ne pouvait avoir d’autres conséquences que celles qui, hélas, ont justifié, précisément, l’institution d’une commission de sauvegarde. »<sup>105</sup>

Dans son travail Paul Teitgen a été un témoin important du déroulement des faits dans l’armée française. Comme l’extrait ci-dessus indique, nous ne trouvons pas dans ce texte des exemples d’un changement total de la politique française. Mais avec ce texte, Paul Teitgen exprime son hostilité contre ce qu’il a observé et il demande à la Commission de sauvegarde de réagir sérieusement.

Tous les rapports des hauts fonctionnaires confirment les théories sur la torture de Pierre Vidal-Naquet, et ils confirment que l’Etat était conscient de ce qui se passait en Algérie à l’époque.

---

<sup>105</sup> Vidal-Naquet, P. 2002 : *La raison d’État*. Textes publiés par le Comité Audin. Paris : La Découverte. Page 210.

#### 4.5.4 Les harkis

Vidal-Naquet a aussi eu accès à d'autres documents. Par exemple, à la fin de 1961, un soldat avait photographié les archives du colonel Renoult, commandant du secteur de Batna dans les Aurès. Puis il avait envoyé les pellicules à Gilles Martinet, le directeur de *France Observateur*, qui les a transmises à Pierre Vidal-Naquet. C'était des documents sur la répression. Vidal-Naquet y trouva une circulaire où le colonel Renoult invite ses subordonnés à liquider sur place les membres de l'organisation civile du FLN, l'OPA, qui viendraient à être capturés.

Mais le texte le plus étonnant, selon Pierre Vidal-Naquet, était le rapport rédigé en juin 1961 par le lieutenant Chesnais, le chef d'une harka.<sup>106</sup> Le lieutenant Chesnais raconte que le 10 avril 1961, il a pris le commandement de la harka de Mérabtine. Cette harka avait, depuis qu'elle était recrutée de force de 1959, une grande liberté d'action.

Au même temps qu'ils se battaient pour rester Français, et ils étaient persuadés de gagner la guerre dans un avenir très proche, le lieutenant Chesnais sentait que ses harkis lui étaient biens dévoués. Mais au moment des négociations d'Evian le 20 mai 1961, leur attitude a commencé de changer. Les Français ordonnent l'interruption des opérations offensives. Les harkis ont paniqué, en pensant que les négociations allaient donner à l'Algérie son indépendance. Dans ce cas-là les harkis avaient peur que la France ne les abandonnât. Au fort de Mérabtine il y avait dix arrêtés de l'OPA. Pour ramener le calme dans le djebel le lieutenant Chesnais voulait descendre les prisonniers à Barika. Mais sur le conseil d'un de ses harkis, il n'avait pas d'autre choix pour rétablir leur confiance et calme que laisser les harkis s'occuper des prisonniers : « J'ai compris alors que j'avais à choisir entre les laisser libres d'agir et voir la harka gagner le djebel après avoir supprimé une quinzaine d'hommes des troupes françaises. »<sup>107</sup>

---

<sup>106</sup> Cf. Vidal-Naquet, P. 2002 : *La raison d'État*. Textes publiés par le Comité Audin. Paris : La Découverte. Page 5.

<sup>107</sup> Vidal-Naquet, P. 2002 : *La raison d'État*. Textes publiés par le Comité Audin. Paris : La Découverte. Page 298.

Le lieutenant Chesnais avait donc donné son accord, même s'il savait bien que les prisonniers seraient tués. Après cet incident le lieutenant pouvait reprendre en main ses harkis, parce que maintenant ils savaient que le FLN n'avait pas gagné et que le lieutenant ne les abandonnerait pas.

En novembre 1962 Pierre Vidal-Naquet publie un article dans le *Monde* intitulé « La guerre révolutionnaire et la tragédie des harkis ».

Cet article analyse les difficultés que les harkis ont connues après les accords d'Evian. La plupart ont été abandonnés par l'armée française en Algérie, où beaucoup ont été massacrés dans des conditions horribles par leurs compatriotes. Au début de l'été 1962 des milliers de familles d'Algérie essayent d'entrer en France, mais la plupart sont rapatriées.

Dans l'article Vidal-Naquet avait conclu :

« Les résistants algériens ont sans doute le droit de mépriser les harkis, et de les tenir pour des traîtres ; le gouvernement français ne l'a pas, et il est d'ailleurs trop évident que ces hommes, même ceux qui ont commis, sur ordre, des crimes, sont des victimes autant que des coupables, des victimes de l'ordre colonial. »<sup>108</sup>

Nous savons aujourd'hui que le gouvernement en France était totalement conscient du destin des harkis mais qu'il n'a rien fait. Jacques Duquesne cite dans son livre *Pour comprendre la guerre d'Algérie* une note du chef du Service historique de l'armée, le général Porret: « Effectif des supplétifs (harkis, moghaznis) incorporés en Algérie : environ 200 000. Supplétifs emprisonnés par le FLN après l'indépendance : environ 2500. Supplétifs disparus ou exécutés par le FLN : environ 150 000. »<sup>109</sup>

---

<sup>108</sup> Vidal-Naquet, P. 1962 : La guerre révolutionnaire et la tragédie des harkis. *Le monde*.

<sup>109</sup> Duquesne, J. 2003 : *Pour comprendre la guerre d'Algérie*. Paris : Perrin, collection Tempus. Page 251.



#### 4.5.5 Contre la torture par principe

Nous avons vu que Pierre Vidal-Naquet s'est engagé fortement à dénoncer les crimes de l'armée française. Mais pourquoi n'a-t-il pas lutté contre les crimes du FLN ? Car le FLN a aussi pratiqué la torture.

C'est vrai qu'il n'a pas directement lutté contre les crimes du FLN, Vidal-Naquet n'a jamais idéalisé le FLN. Dans ses livres *La Raison de l'Etat*, *La Torture dans la République*, et *Face à la raison d'Etat*, où dans *Vérité-Liberté* il a publié plusieurs textes qui confirment que les gens du « FLN égorgaient, mutilaient, assassinaient par les méthodes les plus variées, non seulement les pieds-noirs et les soldats français, mais aussi des Algériens musulmans. »<sup>110</sup>

Comme nous avons vu, Pierre Vidal-Naquet a dans l'article « Une fidélité têtue » fait sa propre analyse des trois types idéaux qui caractérisent les opposants contre la guerre d'Algérie.

A mon avis la lutte de Pierre Vidal-Naquet contre la torture pendant la guerre d'Algérie est avant tout dreyfusarde. Par exemple ; il voyait lui-même et les autres membres du Comité Audin comme des patriotes. Vidal-Naquet a dit qu'ils savaient assurément que le FLN n'était pas formé de petits saints, mais pour le Comité « le combat essentiel était de dénoncer les hommes qui agissaient au nom de la France. »<sup>111</sup> C'est-à-dire que c'est parce qu'il respecte son pays que Vidal-Naquet souhaite révéler la vérité sur cette guerre.

Je pense que Vidal-Naquet prouve bien qu'il s'inscrit encore dans l'héritage dreyfusarde en 1961, quand il était un des très rares qui ont lutté contre l'emploi de la torture par des gendarmes français contre des membres de l'OAS à Alger en octobre 1961. Dans un article publié dans *Esprit* en 1962 concernant ce problème Pierre Vidal-Naquet dit :

« Mais nous n'oublions pas non plus que la torture est une gangrène qui dépasse largement le cadre de la guerre coloniale. Quelles que soient les victimes, ces bourreaux parlent et agissent en notre nom : nous n'avons pas le droit de laisser croire, par notre silence, que nous sommes leurs complices. »<sup>112</sup>

---

<sup>110</sup>Vidal-Naquet, P. 2002 : *La Raison d'État. Textes publiés par le Comité Audin*. Paris : La Découverte. Page 10.

<sup>111</sup> Vidal-Naquet, P. 2004 : *Le choix de l'histoire. Pourquoi et comment je suis devenu historien*. Paris : Arléa. Page 71.

<sup>112</sup> Roman, J (Edition établie par). 2002: *Esprit. Ecrire contre la guerre d'Algérie 1947-1962*. Paris : Hachette littératures. Page 403.

OAS, organisation proclamée en mars 1961, se composait surtout d'anciens membres de l'armée française qui combattaient pour l'Algérie française. Elle sera connue par son terrorisme aveugle. Elle tenta par tous les moyens, en faisant des attentats en Algérie et en métropole, d'empêcher la politique du général de Gaulle vers la direction d'une Algérie algérienne. C'est dans les hebdomadaires de l'extrême-droite en France ; *La nation française, Rivarol et Carrefour* qu'il est en 1961 et 1962 révélé que les militants de l'OAS étaient aussi torturés à Alger. Sur le modèle du Comité Audin, un Comité Charles Daudet est créé pour faire la lumière sur le « suicide » de ce jeune activiste oranais<sup>113</sup>.

Quelques intellectuels engagés ne pouvaient pas oublier que la torture était un système qui a été installé en Algérie par des policiers et des militaires dont beaucoup étaient devenus membres de l'OAS. Mais pour Pierre Vidal-Naquet cela ne changeait rien : « Ces tortures étaient abjectes et en tout point semblables à celles qui avaient été et qui étaient encore appliquées aux Algériens. »<sup>114</sup>

En 1962, le mensuel partisan de l'OAS, *L'Esprit public*, annonçait dans son numéro de janvier-février qu'il tenait à la disposition de ses lecteurs un dossier complet sur ces faits.

Avec l'accord du Comité Audin, Vidal-Naquet écrivit une lettre à *L'Esprit public* et demanda communication du dossier, ce qu'il a obtenu.

Le dossier rassemble des activistes algéroises « interrogés » à la caserne des Tagarins à Alger au mois d'octobre 1961. Selon Vidal-Naquet, il n'a jamais, pendant la guerre d'Algérie, vu un dossier aussi complet accompagné de certificats médicaux aussi détaillés.

Et il dit dans l'article *d'Esprit* que les faits qu'il a évoqués dans ce dossier sont scandaleux et inadmissibles. En même temps Vidal-Naquet ne souhaite pas dissimuler la vérité en disant :

« Ils procèdent aussi d'une impitoyable logique. Il était difficile à une armée et à une police qui torturent depuis des années les musulmans d'abandonner de telles méthodes, sous prétexte que l'adversaire n'est plus le même. »<sup>115</sup>

---

<sup>113</sup> Cf. Roman, J (Edition établie par). 2002: *Esprit. Ecrire contre la guerre d'Algérie 1947-1962*. Paris : Hachette littératures. Page 402.

<sup>114</sup> Vidal-Naquet, P : 1989 : *Face à la raison d'Etat*. Paris : La Découverte. Page 29.

<sup>115</sup> Roman, J (Edition établie par) 2002 : *Ecrire contre la guerre d'Algérie*. Paris : Hachette. Page 417.

Le Parti communiste ne pouvait pas accepter la prise de position de Pierre Vidal-Naquet et du Comité Audin. Me Borker, l'avocat communiste de Josette Audin, usait volontiers à propos des sévices contre l'OAS du conditionnel. A l'époque il a dit à Vidal-Naquet : « Vidal-Naquet, j'apprends que le Comité Audin aurait, je dis bien aurait, envoyé dans toutes les rédactions un texte dénonçant les tortures qui auraient, je dis bien auraient, été infligées aux gens de l'OAS. » Ensuite l'avocat a ajouté : « Je ne comprends pas que des hommes qui depuis des années luttent contre la torture aient pu signer un communiqué pareil. »<sup>116</sup>

Mais pour Pierre Vidal-Naquet cela veut dire « je ne comprends pas que des hommes qui ont condamné la torture continuent à la condamner. »<sup>117</sup>

Dans ses *Mémoires* Vidal-Naquet précise que son engagement ne fut pas toujours dreyfusard. Il était comme ses camarades un peu des trois types idéaux, et cela varie selon les tempéraments et selon les moments.<sup>118</sup>

Comme j'ai déjà remarqué, Pierre Vidal-Naquet n'a jamais sacralisé le FLN. Mais il dit dans ses *Mémoires* :

« J'ai cru en une « révolution algérienne » qui était bien plus qu'un simple mouvement national. (...) Le FLN était un mouvement à la fois despotique et anarchique. Ce despotisme et cette anarchie sont à la source de l'Algérie d'aujourd'hui. Mais nous autres Français, nous portons notre part de responsabilité et dans ce despotisme et dans cette anarchie.»<sup>119</sup>

Cette citation semble indiquer qu'il a pu avoir une attitude « tiers-mondiste ». Mais moi, je n'ai trouvé aucun exemple d'un engagement « bolchevik » ou « tiers-mondiste ».

---

<sup>116</sup> Saint-Saë, I, Mangeot, P: <http://www.vacarme.eu.org/article205.html>. La vérité de l'indicatif. *Vacarme*.

<sup>117</sup> *Ibid.*

<sup>118</sup> Vidal-Naquet, P : 1998 : *Mémoires 2, Le trouble et la lumière 1955-1998*. Paris: Seuil /La Découverte. Page 159-160.

<sup>119</sup> *Ibid.*

Ce qui est sûr, c'est que son engagement était premièrement consacré à dénoncer les crimes commis par l'armée française. Une autre raison de ce choix était que les crimes de l'armée algérienne étaient bien connus pendant la guerre d'Algérie, alors que l'armée française avait tenté de cacher ses crimes. Ensuite, Vidal-Naquet pense que comme Français, il était d'abord comptable de ses crimes, alors que les Algériens n'étaient français qu'en droit et la plupart souhaitaient cesser de l'être. En outre le crime colonial était « autrement ancien, autrement enraciné que les crimes des colonisés révoltés ».<sup>120</sup> Une dernière raison très importante est que Pierre Vidal-Naquet et ses amis connaissaient très mal l'histoire « intérieure » du FLN et les épurations qui ont marqué son évolution.

Pourtant, il y avait des militants qui connaissaient bien le FLN, comme le cinéaste René Vautier et « les porteurs de valises » Francis Jeanson et Robert Bonnaud, mais ils ne parleraient pas beaucoup<sup>121</sup>.

---

<sup>120</sup> Vidal-Naquet, P. 2002 : *La Raison d'État. Textes publiés par le Comité Audin*. Paris: La Découverte. Pages 10-11.

<sup>121</sup> Cf. Vidal-Naquet, P. 2002: *La Raison d'État. Textes publiés par le Comité Audin*. Paris: La Découverte. Pages 10-11.

*TROISIEME PARTIE*

## CHAPITRE V

### 5.0 Les résultats du combat de Pierre Vidal-Naquet

Dans ce chapitre je verrai de plus près les conséquences du combat de Pierre Vidal-Naquet pendant la guerre d'Algérie. D'abord je résumerai toutes les conséquences déjà mentionnées, celles qu'on a vues au moment de la guerre. Puis j'analyserai les conséquences qui apparaîtront après la guerre.

### 5.1 Les conséquences immédiates

C'est largement grâce au travail de Pierre Vidal-Naquet comme animateur du Comité Audin que la pratique de la torture fut connue pendant la guerre.

Quelquefois son combat pendant la guerre a été risqué. Une fois il est convoqué par la police pour son engagement à *Témoignages et Documents*. Et après avoir signé le « Manifeste des 121 » Vidal-Naquet est suspendu de ses fonctions à l'Université de Caen sans privation de traitement. Or, la suspension fait qu'il échappe à la prison en octobre 1960 quand le reste de l'équipe de *Vérité-Liberté* est emprisonné pour avoir diffusé la revue, et qu'il devient un militant contre la guerre d'Algérie à « plein temps. »

Mais Pierre Vidal-Naquet a aussi reçu des réactions hostiles d'autres intellectuels de gauche quand il a décidé de lutter contre l'usage de la torture contre les membres de l'OAS en 1961 et 1962.

Malgré plusieurs initiatives de Pierre Vidal-Naquet et d'autres intellectuels, ils n'ont pas réussi à faire reconnaître par l'Etat les crimes commis pendant la guerre d'Algérie.

## 5.2 Les conséquences plus lointaines

Le combat de Pierre Vidal-Naquet pendant la guerre d'Algérie est l'un des origines du grand débat sur l'usage de la torture pendant la guerre, qui commence une dizaine d'années après que l'Algérie a obtenu son indépendance en 1962. En raison des amnisties les Français n'ont pas reconnu une mémoire collective de cette guerre. Depuis longtemps les autorités françaises avaient parlé « d'opérations de maintien de l'ordre », et elles ont refusé d'utiliser le mot guerre. La guerre n'est pas reconnue avant un vote de l'Assemblée Nationale en 1999. Mais il me semble que l'engagement des intellectuels pendant la guerre a été une condition pour cette reconnaissance, et le grand débat après la guerre. En effet, je crois que le débat sur la mémoire collective, que nous avons vu ces dernières années, n'aurait pas existé sans l'engagement des intellectuels pendant et après la guerre.

Cependant, ce débat confirme la plupart des théories sur la torture pendant la guerre d'Algérie que Pierre Vidal-Naquet avait déjà révélée. Le premier grand débat sur la torture après 1962 est lancé en 1972, après la publication de deux livres : *La vraie bataille d'Alger* en 1971 et *La Torture dans la République* en 1972.

Quinze ans après la « bataille d'Alger », en 1971, le général Jacques Massu publie son livre *La vraie bataille d'Alger*. Dans ce livre le général répond à vingt-deux questions qu'il se fait poser. En répondant aux questions, le général Massu essaie d'expliquer comment le système de l'armée française fonctionnait en Algérie et comment elle a pensé. Massu explique dans ce livre qu'au début de janvier 1957, le FLN avait lancé une offensive terroriste. A Alger des bombes sont placées dans les lieux publics, et font beaucoup de morts et des blessés parmi les civils.

Le ministre résident en Algérie confie tous les pouvoirs au général Massu, commandant de la 10<sup>e</sup> division de parachutistes.

Le 7 janvier 1957, 8000 paras pénètrent dans la Casbah et la « bataille d'Alger » commence. Des explosions aux deux stades d'Alger, dans deux cafés en plein centre d'Alger créent la panique. Une grève est lancée par le FLN le 28 janvier, mais elle est brisée par l'armée. Les hommes de Massu arrêtent des suspects massivement et pratiquent la torture.

Dans la nuit du 15 au 16 février, le leader du FLN à Alger, Larbi Ben M'Hidi, est arrêté par la police française, et il est exécuté. Selon la version officielle il s'était « suicidé » le 23 mars 1957 en se jetant d'un immeuble. En décembre 1957, le général Massu reçoit le commandement du Corps d'Armée d'Alger, et il reste en Algérie jusqu'en janvier 1960. Neuf ans plus tard il prend sa retraite.

Dans son ouvrage le général Massu décrit la torture, et il déplore « des faits très regrettables » de son côté. Mais il plaide non coupable parce que la torture était un moyen efficace pour faire cesser le terrorisme du FLN.

Avec la publication de *La Torture dans la République*, en 1972, un débat se déroulera dans *Le Monde* entre Jacques Massu et Pierre Vidal-Naquet. Massu écrit une lettre qui est publiée dans *Le Monde* le 22 mars 1972. Dans cette polémique il critique le dernier livre de Vidal-Naquet. Il critique le fait que Vidal-Naquet « accuse toute la France d'avoir accepté les violences illégales ».

Selon Massu Vidal-Naquet n'a pas cherché à répondre à la vraie question :

« Comment se fait-il que les plus hautes autorités de l'Etat, que les gouvernants, les parlementaires, les chefs militaires, que des personnalités éminentes les plus diverses, des magistrats, des ecclésiastiques se soient résolus à admettre certaines pratiques exceptionnelles ? »<sup>122</sup>

Massu justifie ses actions, et la légalisation des « pratiques exceptionnelles » par les autorités françaises pendant la « bataille d'Alger » en se référant à un article écrit par Louis Terrenoire en 1957. Ce dernier était journaliste à *L'Aube* et puis à *Carrefour*. Il était partisan d'une politique libérale en Algérie, et membre du RPF dès l'origine. Terrenoire sera ministre de l'intérieur de 1960 à 1961.

Dans l'article Terrenoire dit que c'est grâce à la rapidité et aux méthodes des militaires que le FLN s'est calmé. Il cite un ancien membre de la Commission de sauvegarde, Maurice Garçon, qui dit que dans les cas exceptionnels, comme en Algérie, il faut accepter des mesures hors du droit commun.

---

<sup>122</sup> Eveno, P. Planchais, J. (Dossier et témoignages réunis et présentés par). 1989 : *Le Monde, la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte. Page 136.



Dans sa lettre Massu écrit aussi que Vidal-Naquet croit :

« Répondre valablement en affirmant que les moyens exceptionnels d'interrogatoire ont été employés dans le seul but de « réduire la dissidence d'une population colonisée tentant d'échapper à la domination totale que voulait lui imposer une population moderne. »<sup>123</sup>

Selon Massu, par contre voir « l'incroyable sauvagerie » du FLN qui attaque des « pauvres musulmans coupables d'indifférence », et aussi des milliers des paysans, instituteurs, fonctionnaires, commerçants et pieds-noirs. Ensuite Massu souligne que les personnes qui n'ont jamais vécu l'Algérie, ne peuvent pas s'imaginer comment fut ce grand terrorisme urbain. Ici il attaque Pierre Vidal-Naquet directement qui n'a jamais vécu l'Algérie.

La réponse de Pierre Vidal-Naquet est publiée le même jour dans *Le Monde*. Il dit que c'est vrai il n'a pas vécu le terrorisme à Alger, mais il a été un « observateur horrifié » de ce qui se passait pendant la guerre d'Algérie. Il est vrai qu'il habite à Paris et non pas à Alger, mais que « cela m'empêche pas de savoir ce qui s'est passé à Alger ou dans le bled. »<sup>124</sup> Il compare ses observations de la torture pendant la guerre d'Algérie, avec ses expériences pendant la Seconde Guerre mondiale ; il a vécu l'occupation allemande, mais il n'a pas directement lui-même vécu Auschwitz ou Buchenwald, néanmoins, il connaît les méthodes de la Gestapo. Vidal-Naquet précise alors qu'avec *La Torture dans la République*, il veut simplement « enseigner aux jeunes générations ce qui s'est passé entre 1954 et 1962, et que l'on peut effectivement le comparer « aux pires atrocités de la Gestapo. » »<sup>125</sup>

Dans le même article Pierre Vidal-Naquet ne dissimule pas que les crimes du FLN étaient graves. Mais les crimes des Français dit Pierre Vidal-Naquet « sont infiniment plus nombreux, s'il s'agit de faire des statistiques, que ceux des rebelles algériens, et infiniment plus anciens. Français, nous sommes en premier chef comptables. »<sup>126</sup>

Quand Massu explique la torture par le terrorisme, Vidal-Naquet lui rappelle que le terrorisme à la bombe français a précédé le terrorisme à la bombe algérien.

Ici s'arrête le débat entre Jacques Massu et Pierre Vidal-Naquet. Il faudra attendre jusqu'en 2000 pour que le général Massu se relance dans le débat public et admette qu'il regrette ses actions.

---

<sup>123</sup> Eveno, P. Planchais, J. (Dossier et témoignages réunis et présentés par) 1989 : *Le Monde, la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte. Page 137.

<sup>124</sup> Eveno, P. Planchais, J. (Dossier et témoignages réunis et présentés par) 1989 : *Le Monde, la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte. Page 139.

<sup>125</sup> Eveno, P. Planchais, J. (Dossier et témoignages réunis et présentés par). 1989 : *Le Monde, la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte. Page 139-140.

<sup>126</sup> *Ibid.*

### 5.2.1 La polémique continue en 2000

Le 20 juin 2000 *Le Monde* publie le récit d'une ancienne militante de l'indépendance, Louise Ighilahriz. Elle raconte qu'elle a été capturée par l'armée française, puis torturée et violée pendant trois mois à l'Etat-major de la 10e division parachutiste à Alger. Ighilahriz accuse le général Massu et le colonel Bigeard de n'avoir rien fait, quand l'un et l'autre sont venus sur le lieu des interrogatoires, et laissaient le capitaine Graziani faire ses « travaux pratiques. »<sup>127</sup> Ensuite, Louise Ighilahriz dit que sa vie fut sauvée par le commandant Richaud, qui l'a transférée en prison pour la soustraire à ses tortionnaires.

Après avoir entendu ce récit le colonel Bigeard nie tout en bloc, mais Massu révèle qu'il reconnaît tout et qu'il regrette : « Quand je repense à l'Algérie, cela me désole (...). Tout cela faisait partie d'une certaine ambiance, à cette époque, à Alger. On aurait pu faire les choses différemment. »<sup>128</sup>

Le 31 octobre 2000 douze intellectuels, y compris Pierre Vidal-Naquet, ont adressé un appel dans *L'Humanité* au président de la République Jacques Chirac et à son premier ministre, Lionel Jospin. Ces intellectuels souhaitent qu'ils reconnaissent officiellement la torture et les crimes commis au nom de la République pendant la guerre d'Algérie par une déclaration publique. Le chef de l'Etat répond dans un entretien à la télévision française, TF1, le 14 septembre 2000 qu'il ne faut pas « créer d'événement qui pourrait raviver les plaies du passé », et qu'il faut « prendre son temps et laisser l'histoire faire son travail ».<sup>129</sup>

La réaction de Pierre Vidal-Naquet est claire ; il est très déçu que les pouvoirs publics refusent encore de s'expliquer et de condamner officiellement la responsabilité des gouvernants de l'époque.<sup>130</sup>

---

<sup>127</sup> Planchais, Jacques et Beaugé, Florence. 2002: Jacques Massu le général repent. *Le Monde*.

<sup>128</sup> *Ibid.*

<sup>129</sup> [www.aidh.org](http://www.aidh.org): La torture pendant la guerre d'Algérie, 40 ans après l'exigence de vérité.

<sup>130</sup> Cf. Degoy, L et Monferran, J-P. 2001 : La guerre d'Algérie les raisons de chacune. *L'Humanité*.

## 5.2.2 L'association contre l'oubli

Depuis 1961 les intellectuels ont combattu pour obtenir la reconnaissance des massacres des manifestations les 17 et 18 octobre 1961 sans réussir.

En 1972, Pierre Vidal-Naquet avait rappelé les massacres de « la bataille de Paris » dans son livre *La Torture dans la République*. Neuf ans plus tard, il avait écrit dans la préface de la réédition du livre de Paulette Péju, *Ratonnade de Paris* de 1961 : « Au moment même où le 17 octobre sort de l'oubli, le président François Mitterrand réintègre dans leurs grades des généraux de l'OAS. »<sup>131</sup> Mais aucun parti politique n'avait pris part du combat contre l'oubli, même pas le Parti Socialiste. En 1991, l'historien Jean-Luc Einaudi sort son livre *La Bataille de Paris*. Après avoir consulté les archives du FLN, rassemblé des témoignages de manifestants et de policiers, Einaudi retrace minute par minute le déroulement de la manifestation. En 1999, Maurice Papon porte plainte pour diffamation à propos d'un article écrit au *Monde* par Einaudi dans lequel il déclare que le massacre de 17 octobre 1961 « a été perpétré par les forces de police sous les ordres du préfet Papon. »<sup>132</sup> Pierre Vidal-Naquet fut un des témoins au procès Einaudi. Ce procès va en effet se transformer en tribune de la dénonciation de l'Etat. La cour de justice va pour la première fois reconnaître à cette occasion que les massacres du 17 octobre 1961 eurent lieu. Maurice Papon est débouté de sa plainte. En décembre 2000 Jean-Luc Einaudi aura l'autorisation de consulter les archives de la police française au sujet du 17 octobre 1961.

Pour préparer le quarantième anniversaire des manifestations oubliées des 17 et 18 octobre 1961, et pour obtenir la reconnaissance des autorités de la France concernant les crimes de la police française commis ces deux jours Pierre Vidal-Naquet fait dès 2000 partie d'une association appelée: « 17 octobre 1961 : contre l'oubli ». Les objectifs du comité étaient de créer un lieu du souvenir à la mémoire de ceux qui furent assassinés à ces dates, mais aussi d'exiger le libre accès aux archives concernant cette période, ainsi que la reconnaissance qu'un crime contre l'humanité a été commis par l'Etat les 17 et 18 octobre 1961.

---

<sup>131</sup> <http://17octobre1961.free.fr>

<sup>132</sup> *Ibid.*

Au printemps 2001, l'association « 17 octobre 1961 : contre l'oubli » a organisé différents colloques et elle a publié aux éditions La Dispute un ouvrage sur les crimes d'octobre : *Le 17 octobre 1961, un crime d'Etat à Paris*. A la date du 40ème anniversaire du 17 octobre 1961 l'association organisa des manifestations à Paris et en province, pour rendre hommage aux victimes des deux jours d'octobre 1961. Avec le Forum des Images de Paris l'association a aussi préparé dans la capitale une semaine de projections de films autour du thème, suivis de débats ainsi que d'une exposition de photographies prises des massacres du 17 octobre par Elie Kagan.

Le même jour le maire socialiste de Paris Bertrand Delanoë a inauguré une plaque commémorative au pont Saint-Michel à Paris « à la mémoire des nombreux Algériens tués lors de la sanglante répression de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961 ». <sup>133</sup>

Aujourd'hui l'Assemblée Nationale et le Sénat n'ont toujours pas reconnu les crimes commis par l'Etat en 1961, et la question de l'ouverture des archives est au point mort. L'association « 17 octobre 1961 : contre l'oubli » n'a plus d'activité régulière.

---

<sup>133</sup> Bernard, P et Grain, C. 2001 : Le massacre du 17 octobre 1961 obtient un début de reconnaissance officielle. *Le Monde*.

## 5.2.2 L'affaire Audin de 2001 à 2004

En 2001, un autre livre sort qui confirme la plupart des théories de Pierre Vidal-Naquet sur les pratiques de l'armée française pendant la guerre d'Algérie. C'est celui du général Paul Aussaresses, *Services spéciaux*.

Dans ce livre l'auteur parle de son rôle durant l'affaire de Philippeville en 1955, dans laquelle il fut officier de renseignement. Pendant « la bataille d'Alger » en 1957 il fut un des proches du général Massu engagé dans les services spéciaux, chargé des opérations secrètes les plus délicates. Paul Aussaresses a 83 ans quand il revendique ses actions pendant la guerre. Dans son livre il décrit les tortures, les exécutions des suspects souvent cachées par une explication de suicide, les massacres de civils. Mais ce qui est le plus choquant c'est qu'il explique ses actions sans aucune mauvaise conscience. Selon Aussaresses l'utilisation de la torture était tolérée par le pouvoir politique. A la fin de novembre 2001 commence un procès judiciaire contre Aussaresses et ses éditeurs à Paris. Au procès Aussaresses affirme que le juge Jean Bérard et le garde de sceaux à l'époque, François Mitterrand, étaient absolument au courant de tout. Aussaresses confirme aussi que l'ancien leader du FLN Ben M'Hidi, fut exécuté, il dit que « le suicide » est mis en place à la veille de l'exécution : « (...) avec l'aide de mes gardes, nous avons empoigné Ben M'Hidi et nous l'avons pendu, d'une manière qui puisse laisser penser à un suicide. Quand j'ai été certain de sa mort, je l'ai tout de suite fait décrocher et transporter à l'hôpital. »<sup>134</sup> En ce qui concerne l'affaire Audin, Aussaresses évoque toutes les personnes qui étaient mêlées à cette affaire, Pierre Mimicry, Maurice Jacquet, Yves Cuomo, mais sur la personne principale de l'affaire, Maurice Audin, il ne dit rien. Au procès il proclame qu'il ne sait pas du tout comment Maurice Audin est mort. Selon Pierre Vidal-Naquet il n'y a pas de doute: « Il ment sur ce point, j'en suis persuadé ».<sup>135</sup>

Le général Aussaresses est condamné pour « complicité d'apologie de crimes de guerre » le 26 novembre 2001.

---

<sup>134</sup> Aussaresses, Paul. *Services spéciaux Algérie 1955-1957*. Paris, Perrin, 2001. Page 169.

<sup>135</sup> Beaugé, Florence. 2001 : Pierre Vidal-Naquet : Il faut prendre ce livre pour ce qu'il est, les Mémoires d'un assassin. *Le Monde*.

### 5.2.2.1 L'hommage à Maurice Audin

Lors de la publication du livre d'Aussaresses le sergent Yves Cuomo qui à l'époque conduisit la jeep avec Maurice Audin, a le 11 mai 2001, révélé dans *La République des Pyrénées* qu'il n'a pas pu voir Maurice Audin le jour de sa prétendue disparition. Tout simplement parce que l'homme qu'il a transféré portait une cagoule. Il n'y a alors rien qui prouve que c'était Maurice Audin. Le sergent explique alors qu'il a menti dans le rapport officiel et au juge d'instruction à Rennes. De plus, Cuomo se demande ensuite si lui-même n'a pas été victime d'un coup monté de ses supérieurs. Il avait aussi souhaité que la justice ouvre une enquête, qu'un procès se déroule.<sup>136</sup>

Bien sûr, Vidal-Naquet est content que le témoignage du sergent Cuomo confirme le scénario qu'il a imaginé dans *L'Affaire Audin*.<sup>137</sup> Mais à ce moment-là, ce qui lui manquait le plus c'était une déclaration officielle de l'Etat français.

Le 18 mai 2001, les « douze » qui ont lancé l'appel du 31 octobre 2000, réclament de nouveau « que toute la vérité soit dite sur la torture » et « que les plus hautes autorités françaises condamnent la responsabilité du gouvernement d'alors ». Sans cela, ajoutent-ils, « demeure une équivoque sur la raison d'Etat dont se recommandent toujours les tortionnaires. »<sup>138</sup>

Au même temps Josette Audin a déposé une plainte contre l'Etat pour séquestration et crime contre l'humanité. Mais le 10 juillet 2002, le juge d'instruction Jean-Paul Valat a rendu une ordonnance de refus d'informer.

Le 20 octobre 2003 a été une date importante et une petite victoire dans le combat de l'affaire Audin. Ce jour-là le Conseil de Paris, sur l'initiative du PCF, a décidé d'inaugurer une place Maurice Audin. Cette place est située à l'angle de la rue des Ecoles, de la rue Saint-Victor et de la rue de Poissy dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement.<sup>139</sup>

La place est inaugurée, le 26 mai 2004, par Pierre Vidal-Naquet et le maire socialiste de Paris, Bertrand Delanoë.

Mais sur le plan judiciaire l'affaire Audin s'est terminée par un non-lieu, encore répété en 2001.

---

<sup>136</sup> Cf. Degoy, L. 2001: Les aveux d'un sergent relancent l'affaire Audin. *L'Humanité*.

<sup>137</sup> Cf. Degoy, L. 2001: Guerre d'Algérie. Tortures. *L'Humanité*.

<sup>138</sup> [www.aidh.org](http://www.aidh.org) : L'appel des douze intellectuels.

<sup>139</sup> Cf. [www.elusparis.pcf.fr](http://www.elusparis.pcf.fr).

A mon avis, l'hommage à Maurice Audin de la ville de Paris a été une démarche très importante, parce qu'elle souligne que l'affaire Audin n'est pas morte. Cette inauguration devance l'Etat qui n'a pas encore reconnu que Maurice Audin fut assassiné. Beaucoup d'intellectuels avaient souhaité que cette reconnaissance fût un premier pas vers une dénonciation officielle par le gouvernement français, mais aujourd'hui deux ans plus tard on peut constater qu'il n'a pas avancé dans ce travail.

### 5.3 Jean-Marie Le Pen, le tortionnaire

En 1957, Jean-Marie Le Pen, aujourd'hui président du Front national, était lieutenant du 1<sup>er</sup> REP en Algérie décoré par le général Massu. Le séjour de Jean-Marie Le Pen en Algérie a été court, de janvier à fin mars, mais il a laissé en Algérie de terribles souvenirs.

Entre 1958 et 1962 Paul Teitgen avait mis ses archives à la disposition de Pierre Vidal-Naquet. L'historien y avait trouvé des documents accablants pour Jean Marie Le Pen. Ce dernier était à cette époque député poujadiste âgé de 28 ans. Il avait voté l'envoi du contingent en Algérie, et 1957 il obtient une permission de l'Assemblée Nationale pour aller en Algérie. Le Pen débarque en Algérie en pleine bataille d'Alger le 7 janvier 1957. Il a eu sa base à la Villa des Roses et officiellement Le Pen faisait du renseignement : « Son objectif était de mettre fin à la vague meurtrière d'attentats déclenchée en zone urbaine par le FLN. »<sup>140</sup> Selon les documents que Pierre Vidal-Naquet a trouvés, Jean Marie Le Pen avait personnellement, et à des « fins privées », pratiqué la torture.<sup>141</sup> Dans le dernier numéro de *Vérité-Liberté*, en juillet-août 1962, Vidal-Naquet a publié un article qui révèle cette information. Le 9 novembre 1962 Le Pen reconnaît avoir torturé quand il confie au journal *Combat*: « J'ai torturé parce qu'il fallait le faire ».<sup>142</sup>

---

<sup>140</sup> Cf. Beaugé F. 2002: La campagne du chef du FN réveille à Alger le souvenir de la torture. *Le Monde*.

<sup>141</sup> Vidal-Naquet, P. 1989: *Face à la raison d'Etat*. Paris : Editions La Découverte. Page 21.

<sup>142</sup> Silvestre, C. 2002 : Nouvelles révélations sur Le Pen, tortionnaire. *L'Humanité*.

C'est alors un paradoxe que Le Pen quarante ans plus tard proteste lorsque Pierre Vidal-Naquet emploie le mot « tortionnaire » dans son second tome de ses *Mémoires, le trouble et la lumière* : « (...) les activités tortionnaires de Jean-Marie Le Pen, député du quartier Latin. »<sup>143</sup>. Ce terme est utilisé pour qualifier l'attitude du chef du Front national pendant la guerre d'Algérie.

Jean-Marie Le Pen ne s'arrête pas là. A l'automne 1999, il attaque Vidal-Naquet devant la justice pour diffamation, mais Le Pen est débouté.

La raison, est selon le tribunal, des déclarations de Le Pen lui-même, la reconnaissance dans le passé d'avoir usé de la torture.

L'affaire est poursuivie par Le Pen jusqu'en juin 2001. Le 19 juin, la cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par Le Pen contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris rendu en juin 2000, qui avait confirmé la relaxe de Pierre Vidal-Naquet.

Vidal-Naquet n'est pas la seule personne contre qui Le Pen a porté plainte pour avoir l'accusé d'être tortionnaire. En 1992, il a poursuivi Michel Rocard pour diffamation après son affirmation sur le passé de tortionnaire de Le Pen à la TF1 en pleine controverse sur l'immigration et à quelques mois des élections législatives de 1993, mais M. Rocard est relaxé. Pour les mêmes raisons Le Pen attaque *Le Monde* en 2002 pour des articles écrits par l'envoyé spécial du *Monde*, Florence Beaugé. Dans ses articles de nombreux témoignages avaient confirmé les pratiques de Le Pen. Le journal est relaxé par le tribunal la même année.

Le Pen de son côté n'est plus susceptible d'être condamné par les tribunaux. Les faits incriminés contre lui sont couverts par les lois d'amnistie qui ont suivi la guerre d'Algérie après les accords d'Evian.

---

<sup>143</sup> Vidal-Naquet, P. 1998 : *Mémoires 2, Le trouble et la lumière 1955-1998*. Paris: Seuil /La Découverte. Page 132.



## Epilogue

Aujourd'hui il me semble qu'il existe une mémoire collective de la guerre d'Algérie en France.

Les intellectuels n'ont pas atteint leur but d'obtenir une reconnaissance officielle par l'Etat de ses crimes pendant la guerre d'Algérie, mais au moins la guerre d'Algérie n'est plus un sujet tabou, ou comme on dit « une guerre sans nom ».

A l'âge de 76 ans, Pierre Vidal-Naquet est toujours préoccupé par la lutte contre la torture et par la mémoire collective de la guerre d'Algérie. Il écrit dans ses *Mémoires* : « Une bonne partie de mon travail, ces quinze dernières années, a consisté à réfléchir sur les rapports entre mémoire et histoire, sur ce qui les oppose, sur ce qui les rassemble ou devrait les rassembler. »<sup>144</sup>

---

<sup>144</sup> Vidal-Naquet, P:1998: *Mémoires I, La brisure et l'attente*. Paris: Seuil/La Découverte. Page 10.

## Conclusion

Pierre Vidal-Naquet a toujours été à la recherche de la vérité. Sa recherche de la vérité sur l'usage de la torture pendant la guerre d'Algérie a son origine dans un épisode tragique de son enfance, pendant la Seconde Guerre mondiale il est témoin de la déportation de ses parents à Marseille, et en mai 1944 son père est torturé par le Gestapo.

Sachant que les mêmes techniques sont utilisées en Algérie, Vidal-Naquet met l'accent sur le combat contre la torture dès le début de son activisme. Cet engagement s'inscrit dans la tradition dreyfusarde, héritage de l'Affaire Dreyfus, une affaire que son père lui a racontée et qui a marqué Vidal-Naquet pour la vie. Pour un militant comme Pierre Vidal-Naquet le combat essentiel était de dénoncer les crimes de son pays, parce qu'il était insupportable que le gouvernement de la France, le pays des droits de l'homme, puisse tolérer, ordonner et organiser la torture et les massacres. Mais les idées de Pierre Vidal-Naquet sont aussi inspirées par le travail de Jaurès et de son socialisme réformiste.

En 1957, il se lance dans le débat sur la disparition du jeune communiste et universitaire d'Alger, Maurice Audin. Avec d'autres intellectuels il fonde le Comité Audin, et en 1958 il sort le livre *L'Affaire Audin* qui révèle la vérité sur la disparition de Maurice Audin. Selon Vidal-Naquet il n'y a aucun doute que ce jeune communiste est mort sous la torture, tandis que l'armée française a cherché à cacher sa mort avec la thèse officielle de l'évasion.

Mais le travail de Pierre Vidal-Naquet ne s'arrête pas avec *L'Affaire Audin*. Premièrement son engagement est consacré à la publication de plusieurs livres ou plutôt des recueils de documents et rapports sur la guerre. Cette fois-ci son but principal c'est de forcer l'Etat à déclarer sa responsabilité pour ces sévices au plus haut niveau. Une grande partie de son travail est aussi consacré à la publication d'articles, premièrement dans *Témoignages et Documents* et à partir du 1960 dans *Vérité-Liberté*, la revue dont il fut rédacteur. Ses interventions se faisaient aussi sous forme de pétitions et de manifestations organisées avec d'autres intellectuels à l'époque. Nous pouvons donc dire que son combat était souvent collectif.

Mais son engagement pendant la guerre lui a causé différents ennuis. Comme un résultat de la signature du « Manifeste des 121 » il fut suspendu de ses fonctions à l'Université de Caen sans privation de traitement pour un an entre 1960 et 1961. Or, cette suspension lui permit de devenir un militant de la guerre d'Algérie à « plein temps ».

Révéler et dénoncer l'usage de la torture étaient une question de principe pour Pierre Vidal-Naquet. En 1961 et 1962, on apprend que des membres de l'OAS avaient été torturés par les gendarmes français. Vidal-Naquet est l'un des rares à protester contre cette pratique, même s'il savait qu'il se trouvait sur la liste des personnes à abattre de l'OAS.

Pierre Vidal-Naquet attend toujours une déclaration des plus hautes autorités qui condamne la torture pendant la guerre d'Algérie. Doit-il l'attendre en vain? Il est impossible de savoir la réponse à cette question. Aujourd'hui il n'a y rien qui indique que l'Etat avancera dans ce travail.

L'affaire Audin est terminée sur le plan judiciaire par un non-lieu définitif en 2002. Mais au moins, le Comité Audin a obtenu que la ville de Paris ait rendu hommage à Audin avec la place Maurice Audin inaugurée en mai 2004 par Pierre Vidal-Naquet et le maire de Paris Bertrand Delanoë.

Pourtant son engagement n'a pas été en vain. Au contraire, l'engagement des intellectuels et de Pierre Vidal-Naquet, pendant et après la guerre d'Algérie, a été d'une importance indiscutable pour le travail de la mémoire collective de la guerre, et c'est grâce à eux que le sujet n'est plus tabou dans la société française.

Personnellement, je vois son engagement pendant la guerre d'Algérie comme une démarche très importante. C'est cet engagement qu'a fait de lui l'historien très respecté qu'il est devenu. Ses prises de position pendant la guerre d'Algérie sont précédées par un engagement constant pour la défense des droits de l'homme. Aujourd'hui il est une autorité dans la société française, et un grand témoin de notre siècle.

## **TABLE DES SIGLES**

**ALN**-Armée de libération nationale

**CFLN**- Comité français de Libération nationale (1943-1944)

**CNR**- Conseil national de la Résistance (1943-1944 ; nom repris en 1962 par la dernière direction de l'OAS)

**CRUA** - Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action

**DOM**- Département d'outre-mer

**DOP**- Dispositif opérationnel de protection

**DST**- Direction de la surveillance du territoire

**FLN**- Front de libération nationale

**GPRA**- Gouvernement provisoire de la République algérienne

**GPRF**- Gouvernement provisoire de la République française (1944-1946)

**MNA-** Mouvement national algérien

**MRP-** Mouvement républicain populaire

**MTLD** - Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques

**OAS-** Organisation armée secrète

**ONU-** Organisation des Nations unies

**OPA-** Organisation politico-administrative (du FLN)

**OS** -Organisation spéciale

**OTAN-** Organisation du traité de l'Atlantique Nord

**PCA-** Parti communiste algérien

**PCF-** Parti communiste français

**PSU-** Parti socialiste unifié

**REP-** Régiment étranger de parachutistes

**2<sup>e</sup> RPC-** 2<sup>e</sup> régiment de parachutistes coloniaux

**RPF-** Rassemblement du peuple français

**SAS-** Section administrative spécialisée

**TOM-** Territoire d'outre-mer

**UDMA-** Union démocratique du Manifeste algérien

**UGS-** Union de la gauche socialiste

**URSS-** Union des républiques socialistes soviétiques

## BIBLIOGRAPHIE

**Alleg, Henri :**

*La Question.* Paris : Les Editions de Minuit, 1980.

(sous la direction de) 1986 : *La guerre d'Algérie 1. De l'Algérie des origines à l'insurrection.* Paris: Messidor.

(sous la direction de) 1981 : *La guerre d'Algérie 2. Des promesses de paix à la guerre ouverte.* Paris : Messidor

**Aussaresses, Paul.** 2001 : *Services spéciaux Algérie 1955-1957.* Paris : Perrin.

**Droz, Bernard et Lever, Évelyne.**1991 : *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962).* Paris : Editions du Seuil.

**Duquesne, Jacques.** 2003 : *Pour comprendre la guerre d'Algérie.* Paris : Perrin/ Collection Tempus.

**Eveno, Patrick et Planchais, Jean.** 1989 : (Dossier et témoignages réunis et présentés par). *Le Monde, la guerre d'Algérie.* Paris : La Découverte.

**Garanto, Pedro Estop.** 1996 : *La société française, une introduction.* Oslo: Universitetsforlaget.

**Harbi, Mohammed et Stora, Benjamin** (sous la direction de) 2004 : *La guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie.* Paris : Robert Laffont.

**Hartog, François et Schmitt, Pauline.** 1998 : *Pierre Vidal-Naquet, un historien dans la cité.* Paris : La Découverte.

**Høibraaten, Helge.** 1994 : *Intellectualisme et anti-intellectualisme.* Trondheim : article après un colloque dans la société des étudiants.

**Julliard, Jacques et Winock, Michel.** 1996 : *Dictionnaire des intellectuels français.* Paris : Editions du Seuil.

**Leymarie, Michel.** 2001 : *Les intellectuels et la politique en France.* Paris : Que sais-je ? PUF.

**Massu, Jacques :**

1971 : *Le torrent.* Paris : Plon.

1971 : *La vraie bataille d'Alger.* Paris : Plon.

**Ory, Pascal et Sirinelli, Jean-François.** 1992 : *Les intellectuels en France de l’Affaire Dreyfus à nos jours.* Paris : Armand Colin.

**Pervillé, Guy :**

1994 : *De l’Empire français à la décolonisation.* Paris : Hachette supérieur.

2002 : *Pour une histoire de la guerre d’Algérie.* Paris : Picard.

**Phan, Bernard.** 1999 : *Colonisations et décolonisations françaises depuis 1850.* Paris : Armand Colin.

**Rioux, Jean-Pierre et Sirinelli, Jean-François.** 1991 : *La guerre d’Algérie et les intellectuels français.* Bruxelles : Complexe.



**Roman, Joël** (édition établie par). 2002 : *Esprit. Ecrire contre la guerre d'Algérie 1947-1962*. Paris : Hachette littératures.

**Sirinelli, Jean-François** :

(sous la direction de) : 1995 : *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*. Paris : PUF.

1995 : *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XXe siècle*. Paris : PUF.

**Stora, Benjamin** :

1991 : *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*. Paris : La Découverte.

1994 : *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance*. Paris : La Découverte.

1998 : *Histoire de la guerre d'Algérie (1954- 1962)*. Paris : La Découverte.

1998 : *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte.

**Vidal-Naquet, Pierre:**

1989 : *L’Affaire Audin*, 1957-1978. Paris : Editions de Minuit.

1989 : *Face à la raison d’Etat*. Paris : Editions La Découverte

1998 : *Mémoires*. La brisure et l’attente, 1930-1955, 1 vol. Paris : Seuil/La Découverte.

1998 : *Mémoires*. Le trouble et la lumière, 1955-1998, 2 vol. Paris : Seuil/La Découverte.

1998 : *La torture dans la République : essai d’histoire et de politique contemporaine*. Paris : Editions de Minuit.

2001 : *Les crimes de l’armée française Algérie 1954-1962*. Paris : La Découverte.

2002 : *La Raison d’État*. Textes publiés par le Comité Audin. Paris : La Découverte.

2004 : *Le choix de l’histoire*. Pourquoi et comment je suis devenu historien. Paris : Arléa.

**Articles :**

1959 : Sens et non-sens d’un non-lieu, l’affaire de la gangrène et de la justice, *Témoignages et Documents*, numéros 15-16, août/septembre.

1959 : Le cahier vert expliqué. *Témoignages et Documents*, supplément au numéro 17, octobre. Dossier des disparitions en Algérie.

1959 : La mort de Maurice Audin (une déclaration du Comité Audin). *Témoignages et Documents*, numéro 19, décembre. Déclaration rédigée par Pierre Vidal-Naquet et signée aussi par Michel Crouzet, Luc Montagnier et Jacques Panijel.

1960 : Editorial anonyme. *Vérité-Liberté*, numéro 1, mai. Rédigé par Pierre Vidal-Naquet.

1960 : La justice hors la loi. *Vérité-Liberté*, numéro 3, juillet-août.

1960 : Déclaration solennelle du Comité Audin » *Vérité-Liberté*, janvier. Signée par Schwartz, Dresch, Marrou, Crouzet, Panijel, Rebérioux, Vidal-Naquet.

1961 : Vérités, libertés, massacres. *Vérité-Liberté*, numéro 6-7, janvier/ février.

1961 : Le vrai crime. *Le Monde*, le 6 mai.

1961 : « Ces officiers traîtres et parjures » d'Algérie, cela fait des années que nous dénonçons leurs crimes. *Vérité-Liberté*, numéro 9, mai. Déclaration signée par le Comité Audin.

1962 : Où en sommes-nous ? *Vérité-Liberté*, numéro 15, janvier.

1962 : Face à la raison de l'Etat. *Partisans*, numéro 5, juillet-août.

1962 : La presse parallèle. *Partisans*, numéro 5, juillet-août. Article signé sous le pseudonyme de Paul Charley.

1962 : La guerre révolutionnaire et la tragédie des harkis. *Le Monde*, les 11 et 12 novembre.

1964 et 1963 : Journalistes en Algérie. *Partisans*, numéro 13, décembre 1963, janvier 1964.

1964 : Prisonniers exilés. *Partisans*, numéro 14, février-mars.

1972 : Le crime et les criminels. *Le Monde*, le 22 mars.

1972 : Retour sur la guerre d'Algérie. (Table ronde). *Esprit*, octobre.

1979 : Les porteurs de valise, le FLN et la gauche française. *Politique aujourd'hui*, numéro 5, juin.

1986 : Une fidélité têtue. La résistance française à la guerre d'Algérie. *Vingtième siècle, revue d'histoire*, numéro 10.

**Winock, Michel :**

1996 : *La fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques de 1871 à 1968.* Paris : Points-Histoire/Seuil,

1999 : *Le siècle des intellectuels.* Paris : Editions du Seuil.

## Articles de presse :

Assouline, David. 1991 : Pierre Vidal-Naquet : Qu'en est-il resté en France ? Le mot ratonnade. *Libération*, le 13 octobre.

Beaugé, Florence, Bernard, Philippe. 2004 : M. Vidal-Naquet : Révéler la torture par l'image comme aujourd'hui était inimaginable en 1957. *Le Monde*, le 9 mai.

Beaugé, Florence. 2001 : Pierre Vidal-Naquet : Il faut prendre ce livre pour ce qu'il est, les Mémoires d'un assassin. *Le Monde*, le 2 mai.

Beaugé, Florence. 2002: La campagne du chef du FN réveille à Alger le souvenir de la torture. *Le Monde*, le 4 mai.

Bernard, Philippe. 2002 : Les tribunaux jugent « légitime » de rappeler ce passé. *Le Monde*, le 4 mai.

Bernard, Philippe. 2002 : Guerre d'Algérie : la justice refuse d'instruire la plainte pour « séquestration » dans l'affaire Audin. *Le Monde* le 14 juillet.

Degoy, Lucien. 2000 : Henri Alleg : le choc de la question. *L'Humanité*, le 31 octobre.

Degoy, Lucien. 2001 : Les aveux d'un sergent relancent l'affaire Audin. *L'Humanité*, le 14 mai.

Degoy, Lucien. 2001 : Guerre d'Algérie. Tortures. *L'Humanité*, le 15 mai.

Degoy, Lucien et Monferran, Jean-Paul. 2001 : La guerre d'Algérie, les raisons de chacun. *L'Humanité*, le 18 mai.

Di Fiore, Patrizia. [http://www.mediologie.org/collection/08\\_croyances/vidal.pdf](http://www.mediologie.org/collection/08_croyances/vidal.pdf): Le génocide, l'incontestable et les valeurs.

Greilsamer, Laurent. 1997 : Nous autres, historiens, sommes mortels et serons jugés. *Le Monde*, le 8 juillet.

Bernard, Philippe et Garin, Christine. 2001 : Le massacre du 17 octobre 1961 obtient un début de reconnaissance officielle. *Le Monde*, le 17 octobre.

Johannès, Franck. 2001 : Au premier jour de son procès, Paul Aussaresses endosse tous les crimes qu'il a ordonnés. *Le Monde*, le 28 novembre.

Lecomte, Claude. 1999 : Pierre Vidal-Naquet ; les valeurs dreyfusardes qui m'imprègnent *Regards*, Janvier.

Monferran, Jean-Paul. 2001 : Pierre Vidal-Naquet : La condamnation politique est plus que jamais nécessaire. *L'Humanité*, le 5 juin.

Mouloud, Laurent. 2004 : Il reste beaucoup de choses à faire : Josette Audin, femme de Maurice Audin. *L'Humanité*, le 24 mai.

Pervillé, Guy. 2001 : La projection de la mémoire de l'affaire Dreyfus sur la guerre d'Algérie. *MIHREC (Mémoires, Identités, Représentations, Histoire coopérative de l'Europe)*, numéro 5.

Planchais, Jacques et Beaugé, Florence. 2002 : Jacques Massu, le général repentant. *Le Monde*, le 29 octobre.

Rioux, Jean-Pierre. 1985 : Les intellectuels et la guerre. *Le Monde*, septembre.

Ravenel, Bernard. 1996 : La guerre d'Algérie, bilan d'un engagement. *Confluences Méditerranée*, numéro 19, automne.

Saint-Saë, Isabelle, Mangeot, Philippe. <http://www.vacarme.eu.org/article205.html>: La vérité de l'indicatif. *Vacarme*.

Silvestre, Charles. 2002 : Nouvelles révélations sur Le Pen, tortionnaire. *L'Humanité*, le 4 juin.

Vital-Durand, Brigitte. 2001 : Où est Maurice Audin ? Où est-il ? *Libération*, le 28 novembre.

Winock, Michel. 1999 : La France en Algérie : 130 ans d'aveuglement. *L'Histoire*, avril 1999.

#### **Sites Internet :**

<http://www.vacarme.eu.org/>

<http://www.algeria-watch.org/>

<http://www.mediologie.org/>

[www.aidh.org](http://www.aidh.org)

<http://17octobre1961.free.fr>

[www.elusparis.pcf.fr](http://www.elusparis.pcf.fr)





